



ORGANES DE LA FONDATION

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Me Horace GAUTIER*

Vice-président

M. André MAGNENAT*

MEMBRES

- M^{me} Geneviève ARNOLD*
- Pr Dominique BELLI,
Chef de service Pédiatrie générale
- M. François COLLINI*
- M. Maurice DANDELLOT
- M^{me} Françoise DEMIERRE-MORAND
- M^{me} Jacqueline DUSSEX*
- M^{me} Marozia CARMONA FISCHER
- M. Estienne HENRY
- M. Fabrice JUCKER
- M^{me} Sophie LUTHI,
Commune de Veyrier
- M. Xavier MAGNIN,
Commune de Plan-les-Ouates
- M^{me} Corinne NERFIN BAUD
- M. Philippe PASCHE,
Commune de Pregny-Chambésy
- M^{me} Véronique PIATTI BRETTON*,
Pro Infirmis
- M^{me} Nicole RENAUD-ZURBRIGGEN,
Cerebral Genève
- M. Frédéric RENEVEY,
Commune de Lancy
- M. Patrick SENGER
- M^{me} Nathalie VAN BERCHEM,
Comité d'Action

*Membres du Bureau du Conseil

DIRECTION GÉNÉRALE

- M. Pierre COUCOURDE,
Directeur général
- M. David CUCHELET,
Directeur financier
- M. Philippe BOSCHUNG
Directeur RH (dès le 1^{er} avril 2017)
- M. Gianni GOZZOLI,
Directeur administratif

DIRECTION DES FOYERS

Clair Bois-Chambésy

- M^{me} Ruth BROCQUEVILLE,
Directrice
- M^{me} Katalin SIDI-YACOB,
Directrice-adjointe

Clair Bois-Lancy

- M. Marc GANCE,
Directeur
- M. Julien VUILLET,
Directeur-adjoint

Clair Bois-Gradelle

- M. Christian RAMONDETTO,
Directeur
- M^{me} Sarah XAMBEU,
Directrice-adjointe

Clair Bois-Minoteries

- M. Sylvain ROMAGNY,
Directeur
- M^{me} Talia VALLA,
Directrice-adjointe

Clair Bois-Pinchat

- M. Alain COLLARD,
Directeur
- M. Jérôme MABUT,
Directeur-adjoint

ÉDITO

2017, une année riche et dense



En 2017, la fondation Clair Bois a mené plusieurs projets, en lien avec l'adoption de sa feuille de route 2025. Trois d'entre eux méritent, tout particulièrement à mes yeux, une mention spéciale.

Tout d'abord, le foyer du Nouveau Prieuré inauguré en 2016 a trouvé son rythme de croisière. Les 24 places résidentielles adultes sont désormais toutes occupées. L'année 2017 fut ponctuée de plusieurs animations intergénérationnelles, instaurées en partenariat avec l'espace de vie infantine (EVE) et l'établissement médico-social (EMS) adjacents, avec la ludothèque de Chêne-Bougeries ou encore l'association « Up with people ». Je salue par ailleurs l'avancement du projet d'ouverture d'un centre de jour à La Gradelle, en réponse à la pénurie de places actuelle.

Ensuite, le démarrage du projet Le Tourbillon concrétise la volonté de Clair Bois de renforcer les synergies avec plusieurs acteurs sociaux du canton, notamment l'association Trajets, le Centre Social Protestant (CSP), la fondation Partage et Pro Entreprise Sociale Privée. Je me réjouis de ces réalisations qui s'inscrivent dans une perspective d'économicité, de développement durable et de solidarité sociale. Grâce à la mutualisation de leurs ressources, ces organismes disposeront ensemble, d'ici 2020, de plusieurs infrastructures modernes, parmi lesquelles une buanderie collective. Cette opération favorisera en outre l'emploi, l'intégration et la formation de personnes en situation de handicap d'une part, et de jeunes personnes ayant connu un décrochage socio-professionnel, d'autre part.

Enfin, en 2017, la fondation Clair Bois a également amélioré l'accès à ses prestations pour ses usagers

et résidents. Je salue cet effort qui reflète l'initiative cantonale liée à la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de la personne handicapée et visant à renforcer la participation citoyenne des personnes en situation de handicap. Cette démarche, à laquelle participent la Chancellerie d'Etat et plusieurs institutions telles que les EPI, Aigues-Vertes et Ensemble, servira de toile de fond aux festivités prévues par Clair Bois en 2018, dans le cadre du dixième anniversaire du foyer des Minoteries.

Par ailleurs, l'année 2017 aura aussi été celle du renouvellement du contrat de prestations liant la fondation Clair Bois au département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), à la lumière des besoins actuels de chaque partie, en regard notamment de l'évolution du contexte financier.

Au nom du DEAS, je remercie chaleureusement l'ensemble des collaborateurs, mobilisés au sein de la fondation Clair Bois pour aider les personnes polyhandicapées à pouvoir exprimer chaque jour le meilleur d'elles-mêmes. Je remercie également toute l'équipe de direction pour la qualité de son travail en 2017 et je profite de cette tribune pour lui réitérer toute ma confiance.

*Mauro Poggia
Conseiller en charge du Département de l'Emploi,
des Affaires sociales et de la Santé (DEAS)*

L'entracte exquis pour vos repas de midi

A deux pas du Vieux Carouge et à l'orée de la campagne genevoise, le restaurant Clair de Lune propose chaque jour une cuisine simple mais délicieuse, dans un cadre chaleureux. Le restaurant propose quotidiennement un plat du jour et des plats à la carte. Dès le printemps, vous pouvez déguster sur notre terrasse de succulentes salades servies avec le sourire du travail bien fait. Elles sont dressées par les mains expertes de nos cuisiniers en emploi adapté qui sont encadrés par des professionnels. En été, venez découvrir nos grillades et nos buffets !

Toujours soucieux du bien-être de nos clients, l'équipe du restaurant vous proposent aussi un service traiteur, une excellente viennoiserie, des pains spéciaux et une pâtisserie « à fondre comme du chocolat ». Vous pouvez parfaire ce moment de bonheur en dégustant des cafés torréfiés avec amour et douceur dans notre petit salon feutré.

Plat du jour à 16.-

*Bienvenue à
Clair de Lune*



Un plat du jour soigné au coeur de la ville

En plein centre ville dans une zone piétonne, le restaurant vous propose quotidiennement un plat du jour équilibré et une suggestion, préparés avec des produits sains. Le matin, des viennoiseries accompagnent votre petit déjeuner et des jus de fruits frais pressés sont à votre disposition. Notre pâtissier prépare tous les jours un assortiment de douceurs disponible dès le matin. Un immense terrasse bien protégée, sans circulation routière à proximité, est à votre disposition les jours de beau temps. Nous vous proposons également un grand choix de boissons chaudes ou froides.

Afin de mieux vous satisfaire, l'équipe du restaurant offre un service à table pour tous les clients, dans un cadre agréable et convivial. Le personnel, sous la direction de M. Gilles Fauchère, professionnel et souriant vous accueillera dans les meilleures conditions et vous renseignera également sur le service traiteur.

Plat du jour à 16.-

*Soyez « chez vous » au
restaurant Clair-d'Arve !*



Clair de Lune
Restaurant
Foyer Clair Bois-Pinchat
Ch. Henri-Baumgartner 5
1234 Vessy
T +41 22 827 89 62
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h00 à 16h
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
dans les deux établissements



Clair d'Arve
Restaurant
Foyer Clair Bois-Minoteries
Rue des Minoteries 11
1205 Genève
T +41 22 322 85 60
7h30 - 15h30 du lundi au vendredi
(fermé WE et jours fériés)
Service du midi 11h45 - 14h00
(sauf plat du jour et suggestion, 13h30)

Partenariats

Je tiens à remercier très chaleureusement la Fondation Clair Bois, qui s'est beaucoup investie au cours de cette législature pour travailler de concert avec le DIP.

Elle a en effet participé activement au déploiement de l'École inclusive, dont le but est d'offrir une éducation de qualité respectant la diversité, les besoins et les capacités de chaque élève. Il s'agit de maximiser le potentiel intellectuel, physique et social de chacun dans un climat scolaire non discriminant.

Je salue ainsi le bel effort de la Fondation, qui continue de développer l'intégration des enfants dans les structures de l'instruction publique avec, chaque fois, une forte implication de son personnel et des enseignants. Ces professionnels ne mesurent pas leur effort, même si, selon le handicap des enfants, il ne s'agit parfois que d'une, voire deux ou trois demi-journées par semaine. Mais pour les enfants à besoins particuliers, les contacts réguliers avec les élèves du secteur public contribuent notamment à développer les capacités de socialisation.

La Fondation Clair Bois a en outre pu déployer son dossier de suivi individuel informatisé, qui permet désormais de suivre le parcours de l'enfant de son arrivée jusqu'à l'âge adulte. Une continuité d'accompagnement dans les transitions importantes de sa vie est ainsi assurée. Si l'outil de suivi est désormais opérationnel, la poursuite des travaux en termes d'approches pédagogiques l'est aussi. Ainsi en est-il de la mise en place du PER-EDISP, véritable traduction du Plan d'Études romand pour des élèves présentant une déficience intellectuelle sévère ou un polyhandicap. Ces approches sont modulables en fonction des situations dans lesquelles évoluent ces enfants et ces jeunes; elles sont un plus pour l'ensemble des collaborateurs qui prennent soin d'eux.

L'entrée en vigueur prochaine de la procédure d'évaluation standardisée (PES) est un autre outil qui permettra de déterminer les besoins individuels des enfants et adolescent-e-s ayant des besoins éducatifs particuliers.

La Fondation Clair Bois, on le voit, est une partenaire indispensable du DIP. Je remercie vivement son Conseil, sa direction générale, ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les enseignantes et enseignants, pour leur engagement en faveur des personnes polyhandicapées et de leurs familles.



*Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'Etat
chargée du département de l'instruction
publique, de la culture et du sport*

Le temps des incertitudes

Année contrastée que cette année 2017. Sur le terrain, elle fut marquée au quotidien par mille moments de joie ou de difficulté, et en tout temps d'émotion, dans nos foyers et écoles, qui tous cinq effectuent pour nos résidents, visiteurs en centres de jour, écoliers, jeunes en formation et autres bénéficiaires un travail d'éducation, de formation et d'accompagnement exemplaire. Quiconque se rend en visite dans nos foyers - ou a simplement vu le court métrage réalisé en novembre par les ateliers vidéo de Pinchat pour la soirée annuelle du Comité d'action* - comprend la dimension humaine de ce que font 365 jours par an nos collaborateurs, que je tiens ici à remercier pour leur engagement sans faille.

Sur le plan de l'organisation, en ligne avec notre vision pour 2025, les directions travaillent depuis maintenant plusieurs mois à repenser totalement la manière d'amener à chaque bénéficiaire de la Fondation la prestation qui lui est destinée personnellement, dans le sens d'un plus grand respect de sa capacité de décision et dans le souci d'une efficacité encore augmentée.

C'est dire que Clair Bois ne manque ni d'idées ni d'ambition ! Mais alors que je soulignais ici-même il y a un an la difficulté financière issue de la baisse banalement linéaire mais douloureusement répétitive des subventions sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien notre mission (de même que Genève ne pourrait

se passer de Clair Bois, Clair Bois ne peut vivre sans l'aide financière du Canton), 2017 a marqué une étape inquiétante: non seulement nos comptes bouclent à nouveau sur une perte (cf pages 34 à 39 du présent rapport) après celle de 2016, ramenant à zéro les bénéfices cumulés des deux années précédentes, mais le partenariat entretenu depuis 45 ans avec l'Etat semble s'affaiblir: les négociations en vue de conclure un contrat de prestations pour la période 2018-21 n'avaient pas abouti à la fin de l'année - ni à l'heure de rédiger ces lignes. Espérons qu'il en sera différemment au jour où vous aurez ce rapport entre les mains, mais le manque de financement est devenu structurel et au-delà de celui-ci, le manque de lisibilité de l'Etat rend particulièrement difficile la gestion de l'institution.

La dynamique propre à Clair Bois, son inventivité, sa capacité à se renouveler et la force de ses convictions lui seront plus que jamais nécessaires en 2018.

Horace Gautier
Président

* le DVD de Julien Gattone peut être obtenu au prix de 20.- à : magali.martin@clairbois.ch



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Voici plus de deux ans que notre Fondation s'est engagée à rédiger, publier et diffuser une stratégie pour les années nous séparant de 2025. Le risque de ce type de démarche, c'est de faire un constat à un moment donné de la vie de l'institution, d'en faire un beau document, de l'afficher sur son site internet, puis de ranger celui-ci dans un tiroir et d'être repris par la pression du quotidien, qui est bien réelle, à n'en pas douter.

Le parti que nous avons pris, à Clair Bois, par rapport à cette Stratégie 2025 que vous trouvez bien évidemment sur notre web, c'est de la construire comme autant d'orientations concrètes, au nombre de 49, et sur à la fois nos prestations essentielles comme sur les fonctions de support à ces prestations. Et c'est, au travers du rapport annuel, de faire le point de façon transparente sur les actions entreprises par notre fondation, sur chacun de ces 49 axes de travail. L'année dernière, notre rapport avait déjà évolué pour ne plus parler spécifiquement d'un foyer ou l'autre, mais pour se concentrer sur les prestations. Cette philosophie se maintient pour 2017, avec un tableau que vous trouverez aux pages 10 à 13 et qui évoquera, pour chacune de nos orientations, l'état d'avancement de Clair Bois.

Comme vous le lirez, dans un contexte agité par des enjeux de financement et de renouvellement de notre contrat de prestations avec l'Etat, Clair Bois a continué à relever le défi permanent qui consiste à faire grandir notre dispositif, à le faire changer pour le mettre en cohérence interne, mais aussi en cohérence avec les grands textes internationaux comme la convention Internationale des Droits de la Personne en situation de Handicap (CDPH), tout en tenant compte de critères d'économicité de la prestation dont on voit qu'ils finissent par mettre en danger la qualité de celle-ci.

Ce travail important, qui nous a amené de beaux succès mais aussi des moments de doute ou de difficultés dont nous devons absolument les analyser pour en apprendre quelque chose, n'aura été possible que grâce à l'investissement sans relâche de notre Conseil de Fondation, de notre Bureau, de nos directions et de tous les collaborateurs

de la fondation, qui oeuvrent au jour le jour de façon remarquable pour offrir à nos bénéficiaires la qualité de vie la meilleure possible. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour cela.

Mais ce travail passe aussi par un partenariat essentiel avec les familles et les répondants légaux de nos bénéficiaires. On le voit particulièrement dans la construction en partant des fondations d'un foyer comme la Gradelle, la contribution des parents et des associations de parents est fondamentale pour nous aider non seulement à construire les murs, à faire le toit, les parois et les infrastructures, mais également à décorer la maison, à l'animer, à lui donner tout son sens. Nous savons que ce processus est long et difficile, mais le rôle constructif des familles est essentiel dans cette démarche. Merci à elles.

2018 sera la continuation de notre effort pour faire évoluer notre organisation, la simplifier, la rendre plus claire et plus lisible pour nos bénéficiaires, leurs familles, nos collaborateurs. Dans un contexte qui promet d'être difficile, notamment sur plan financier. Mais toujours avec l'ambition d'avancer, de grandir, d'offrir à nos bénéficiaires des possibilités de travail, d'expression, de vie la plus indépendante et autodéterminée possible. De ce point de vue, les projets à venir comme Tourbillon, le Centre de Jour de Gradelle, l'amélioration des infrastructures du cabinet dentaire géré par la Clinique Dentaire Universitaire sont autant de signaux que Clair Bois continue avec détermination son travail. Avec votre soutien, celui des autorités publiques qui nous accompagnent, et la générosité de donateurs qui nous font confiance. Un grand merci pour cela.

Pierre Coucourde
Directeur Général

SUIVI DES ORIENTATIONS 2025 – ÉTAT AU 31.12.2017

École

2017

1	Assurer une forme de continuité de dispositifs entre nos foyers de Chambésy et Lancy, afin que les enfants dont nous avons la charge progressent avec les mêmes référentiels et les mêmes approches en passant d'un foyer à l'autre.	Groupe de travail interfoyers constitué pour la mise en place du PER EDISP dans les deux foyers à la rentrée 2018 (Plan d'Etudes Romand pour des Elèves présentant une Déficience Intellectuelle Sévère ou un Polyhandicap). Déploiement du Dossier de Suivi Individuel informatique dans les deux foyers, afin d'assurer la continuité du suivi.
2	En particulier, garantir que les outils pédagogiques (téléthèses, par exemple) convergent au sein de nos deux structures scolaires.	La mise en place du PER EDISP et du DSI rapproche les équipes éducatives et thérapeutiques des deux foyers, et leur permet de programmer des partages d'approches communes.
3	Permettre aux enfants de partager du temps scolaire avec les enfants des écoles ordinaires des communes dans lesquelles nous sommes installés. Cette approche intégrative pourra également déboucher sur le partage de temps scolaires avec des enfants ordinaires au sein de nos écoles, dans nos locaux, avec nos outils et nos contenus.	Pour Chambésy, temps de crèche ou scolaire intégré pour plusieurs élèves avec des structures environnantes. Pour Lancy, contacts avec les écoles de Lancy pour une collaboration concrète dès 2018. Projet déposé en collaboration avec la ville de Lancy et le DIP pour disposer d'une classe adaptée au sein de la nouvelle école des Marbriers (Lancy).
4	S'engager pour une école inclusive et contribuer à sa mise en place avec les acteurs du système scolaire.	Participation active de Clair Bois au projet d'école inclusive, par la participation du Directeur général à la Commission Consultative de l'Ecole Inclusive. Participation au développement du concept cantonal de pédagogie spécialisée finalisé à fin 2017. Préparation à l'utilisation de la Procédure d'Evaluation Standardisée (PES).

Hébergement

5	Continuer à faire vivre les projets des foyers existants, tout en les ouvrant le plus possible à la vie de la communauté dans laquelle nos foyers sont insérés.	Les places d'hébergement ouvertes à la Gradelle sont désormais toutes occupées. Mise en place de collaborations avec les partenaires du quartier (Crèche, EMS, Etudiants) et avec les associations (ludothèque). Poursuite des projets d'intégration Regards Croisés, partenariat des Minoteries avec le festival Voix de Fête.
6	D'ici à 2025, mettre en place au moins une structure d'appartements destinés à des personnes polyhandicapées ayant une capacité de discernement et souhaitant une vie plus autonome, au sein d'un projet immobilier classique, et dont le suivi et l'accompagnement seront assurés par le personnel d'un foyer proche.	Deux pistes sont explorées pour développer ce projet : l'une dans le quartier des Vernets, l'autre au sein du quartier des Minoteries. Les deux pourraient bénéficier de la structure du foyer des Minoteries, tout en offrant un encadrement plus léger.
7	Explorer la possibilité d'ouvrir des places supplémentaires dans nos foyers existants ou à proximité de ceux-ci, pour favoriser la vie autodéterminée tout en profitant de synergies, en fonction de la demande cantonale.	Deux pistes sont également explorées, l'une aux Minoteries, l'autre au sein du foyer de Pinchat, pour répondre à la demande probablement importante à l'horizon 2020.

Centres de jour

8	Maintenir et développer l'offre de centre de jour au sein de nos deux foyers de Pinchat et des Minoteries.	Les deux offres sont développées, avec notamment un superbe partenariat avec Voix de Fête pour la création artistique de nos bénéficiaires dans le cadre de ce festival.
9	Développer notre offre pour répondre à une demande réelle de structures intermédiaires, dans les structures existantes qui ne proposent pas cette offre, comme Clair Bois-Gradelle, ou en partenariat avec des autres acteurs cantonaux dans le domaine.	Le projet d'ouverture de 5 places à Clair Bois-Gradelle est prêt à être déployé pour l'automne 2018.

10

Travailler de façon concrète avec les associations de familles et nos partenaires étatiques pour développer un modèle économique de financement des Centres de Jour plus accessible pour les familles.

Des échanges avec les familles ont eu lieu sur les questions de facturation, avec l'engagement fort des associations de familles.

Ateliers et emploi adapté

11

Continuer à développer des activités d'atelier adaptées aux capacités de nos bénéficiaires, qui puissent leur permettre de valoriser leur travail auprès du grand public.

L'offre d'ateliers, notamment sur le plan artistique et de création, à Clair Bois-Pinchat, se développe bien, avec plusieurs expositions de nos artistes, et la reconnaissance de leur travail.

12

Continuer à employer des personnes en situation de handicap au sein de nos services, dans toute la mesure de leurs capacités.

De nouvelles places de travail sont ouvertes, à la Gradelle notamment, et permettent une augmentation significative du nombre de collaborateurs en emploi adapté.

13

Par des collaborations avec des acteurs partageant les mêmes valeurs que Clair Bois, et plus spécialisés, permettre à ces personnes de travailler dans des environnements plus proches du premier marché de l'emploi, voire de trouver un emploi en dehors de nos structures.

Des ressources internes sont allouées à la recherche de stages et d'employeurs prêts à accueillir les jeunes en formation à Clair Bois et les collaborateurs en emploi adapté, pour leur permettre un accès au premier marché de l'emploi.

14

Développer et partager des infrastructures communes avec ces mêmes acteurs dans des domaines spécifiques (lingerie, par exemple), pour offrir des places travail modernes et adaptées à ces personnes, tout en limitant nos investissements.

Le projet Tourbillon de blanchisserie commune avec la fondation Trajets est lancé, avec la possibilité de créer de l'emploi pour des personnes en situation de handicap, dans un environnement adapté et moderne.

Thérapies & Soins

15

Pour les thérapies, développer des approches et des méthodes similaires au travers des âges des bénéficiaires de nos prestations, tout en tenant compte des spécificités des personnes et de leurs besoins.

Le projet Bao Pao de création musicale se développe dans tous les foyers pour enfants, adolescents et adultes. Les infrastructures de bassin sont mutualisées, de même que les formations dans ces approches, à l'échelle de la fondation. Le bassin de Gradelle est fonctionnel.

16

Pour les soins, garantir une formation continue afin de maintenir et développer la qualité de l'accompagnement dans ce domaine.

Clair Bois joue un rôle important dans le projet de formation commune INSOS HEdS sur l'administration des médicaments. Par le biais d'INSOS Genève et de l'Agoeer, Clair Bois soutient une clarification sur la question des actes médicaux délégués.

17

Développer des partenariats avec des acteurs du réseau de soins genevois afin que les soins qui dépassent le cadre de notre action puissent être garantis par des acteurs professionnels.

Le projet de rénovation et agrandissement du cabinet dentaire de Pinchat, exploité par la clinique dentaire universitaire, est sous toit, et intégralement financé. Il pourra être réalisé en 2018.

18

Former nos équipes de façon continue dans des domaines spécifiques, comme par exemple l'administration des médicaments ou l'accompagnement palliatif, pour garantir une prise en charge de haute qualité.

Clair Bois joue un rôle important dans le projet de formation commune INSOS HEdS sur l'administration des médicaments. Par le biais d'INSOS Genève et de l'Agoeer, Clair Bois soutient une clarification sur la question des actes médicaux délégués.

19

Initier avec de partenaires privés et l'OMP un pôle de compétence spécialisé concernant les troubles du comportement des personnes en situation de polyhandicap, enfants et adultes (formation, urgences, prise en charge coordonnée).

Une plateforme de formation sur l'éducation structurée est développée avec Aigues-Vertes - SGIPA - Ensemble - Foyer Handicap - Pôle Autisme et Clair Bois. Une enquête sur les besoins est effectuée dans tous les foyers, avec l'objectif d'offrir des formations communes en 2018.

20

Soutenir et communiquer une offre de sports et de loisirs qui soit accessible à tous nos bénéficiaires, avec l'aide des acteurs genevois spécialisés dans ce domaine.

Une offre de sports et loisirs simple est développée, mais doit encore être structurée à l'échelle de la fondation, pour être mieux connue et utilisée.

21

Encourager la production artistique et culturelle au sein de nos foyers.

Nombreuses expositions de production de nos bénéficiaires, à Genève comme ailleurs en Suisse.

22

Développer une offre culturelle pour nos bénéficiaires, avec l'aide des acteurs spécialisés dans ce domaine avec lesquels nous sommes déjà en contact, comme Mir'Arts.

Un grand projet culturel et de participation s'est déroulé en 2017, avec la semaine Up with People, engageant la participation de tous et des moments de spectacle et d'animation dans tous les foyers. Une convention pour la reconnaissance des artistes singuliers est discutée et déployée grâce à la collaboration avec Mir'Arts.

Participation

23

Encourager la participation des bénéficiaires et de leurs familles en organisant des commissions d'exploitation ouvertes à tous, et traitant de sujets spécifiques à chacun des foyers.

Un pilote de fonctionnement pour des soirées de parents ouvertes à tous avec intervenants externes est déployée, avec des résultats intéressants, mais qui nécessitent d'être analysés pour améliorer ces échanges.

24

Favoriser les moments de rencontres et d'expression des besoins au sein des différents foyers (journaux internes, conseils des bénéficiaires).

Clair Bois s'engage résolument dans le projet Institutions 3D développé par la Chancellerie d'Etat avec INSOS Genève et l'Agoeer. Des bénéficiaires sont systématiquement présents à ces événements. Les bénéficiaires de Clair Bois participent également au projet Droits et Participation de ASA Handicap Mental, et prennent la parole dans plusieurs colloques au sujet de la CDPH.

Formation professionnelle

25

Poursuivre cette activité, et la développer dans toute la mesure du possible dans tous les foyers de la Fondation.

2017 voit la renégociation du contrat avec l'Assurance Invalidité, un renforcement du partenariat et la structuration de cette activité du point de vue des stages en entreprise et de l'accompagnement scolaire. L'activité connaît une augmentation significative des bénéficiaires.

26

Développer des partenariats avec des acteurs du réseau spécialisés dans le placement de personnes issues de ces formations, qui pourront les aider à trouver du travail dans le marché genevois, que ce soit au sein du premier marché de l'emploi ou dans le domaine protégé.

Travail commun avec plusieurs acteurs pour l'insertion professionnelle de jeunes formés à Clair Bois.

27	Continuer à gérer un nombre limité de places qui permettent d'aider nos jeunes à prendre leur indépendance.	Compte tenu de notre difficulté à gérer l'appartement transition de Confignon, décision de limiter cette offre aux personnes encore logées chez nous, dans un lieu plus central et adapté.
28	Construire des relais avec des acteurs du réseau qui sont spécialisés dans ce type de démarche, pour mutualiser nos compétences en cas besoin.	Présence régulière de Clair Bois et collaboration fructueuse avec le réseau CAVI.
29	Obtenir des clarifications quant au financement de cette prestation dans les années futures, notamment en lien avec les pratiques développées dans d'autres cantons et pour d'autres acteurs.	En raison de difficultés de financement de cette mission, et de l'éloignement par rapport à notre mission de base, décision de renoncer progressivement à cette prestation, et d'accompagner ces situations vers la vie indépendante ou vers des partenaires plus adaptés.

Ressources Humaines

30	Proposer un catalogue de formation professionnelle à nos collaborateurs, développé en interne et en partenariat avec des acteurs du réseau genevois.	Des formations se mettent en place progressivement, notamment sur l'éducation structurée, la compréhension des spécificités de polyhandicap (Pr Saulus), la gestion d'équipes, l'accompagnement sensoriel (Snoezelen).
31	Faire de la santé au travail un objectif constant et prioritaire.	La charte contre les abus est signée par chaque collaborateur à son arrivée. La tolérance zéro est appliquée.
32	Continuer à lutter contre toute forme de discrimination et de maltraitance par la formation et l'accompagnement.	2017 voit la renégociation du contrat avec l'Assurance Invalidité, un renforcement du partenariat et la structuration de cette activité du point de vue des stages en entreprise et de l'accompagnement scolaire. L'activité connaît une augmentation significative des bénéficiaires.
33	Travailler à la construction d'équipes interdisciplinaires où les compétences de chacun seront mieux utilisées.	Un travail de réflexion sur l'organisation de Clair Bois est entamé, avec pour objectif 2018 de réfléchir à une construction de prestations en fonctions des besoins, parfois très différents, de nos bénéficiaires. Cela aura une incidence sur la construction des équipes, bien que l'aspect interdisciplinaire doive rester au coeur de notre dispositif.
34	Apporter plus de souplesse dans nos règles de fonctionnement pour maîtriser nos coûts à long terme. Encourager la mobilité du personnel.	La mobilité est fortement encouragée et a été forte lors de l'ouverture de la Gradelle. La souplesse dans nos règles est recherchée par l'interpellation par Clair Bois de l'Agoeer sur des questions liées à la CCT.
35	Continuer à offrir des places d'apprentissage et de stage à des jeunes s'engageant dans nos métiers.	Clair Bois continue à offrir des places d'apprentissage nombreuses à des jeunes, dans tous les métiers, et développe également cette offre pour des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, mais intéressés par nos métiers. Clair Bois est reconnue entreprise formatrice, et offre aux écoles de nombreuses possibilités de relais pour des jeunes professionnels. Clair Bois est également reconnue depuis plusieurs années maintenant par le label de l'OCE « un plus pour l'emploi ».
36	Redéfinir les organigrammes de nos structures pour mettre en avant la transversalité de nos compétences et nos nouvelles pratiques managériales.	Un travail important est entrepris pour développer une vision de l'organisation centrée sur les prestations, qui pourra se déployer d'ici 2019, et apportera plus d'activités transversales.

37	Continuer à rénover les bâtiments anciens de notre fondation, afin d'améliorer le confort et la sécurité, et diminuer notre consommation d'énergies.	Le bâtiment de Lancy est entièrement rénové. Celui de la Gradelle voit les derniers aménagements se terminer. Celui de Chambésy reçoit des salles de bains désormais entièrement rénovées et ainsi plus sûres et confortables. Les bâtiments de Pichat reçoivent d'importantes améliorations en matière d'isolation thermique, augmentant notre performance énergétique. Les Minoteries reçoivent une cour rénovée, limitant ainsi infiltrations d'eau et dégradations liées. Nos bâtiments sont entièrement équipés de réseaux informatiques performants, permettant l'utilisation d'outils bureautiques et de gestion uniques et uniformes à l'échelle de la Fondation.
38	Mettre en place un programme d'entretien préventif, afin d'entretenir régulièrement notre parc immobilier et nos infrastructures.	Une programmation des travaux à réaliser sur 5 ans existe, et est suivie en fonction des priorités et du développement d'opportunités nouvelles.
39	Développer des partenariats innovants avec des acteurs du réseau social qui partagent nos valeurs, afin de continuer à offrir des places de travail adaptées tout en investissant de façon mutualisée dans les infrastructures.	Le projet Tourbillon offre la possibilité de mutualiser des infrastructures comme la blanchisserie de Pinchat, mais également de penser à des mutualisation de locaux (réception, bureaux, salles de formation, réfectoires), et d'autres prestations avec nos partenaires de Fides, du CSP, de Partage, de PRO et de Trajets. Un groupe de projets inter-institutionnel se réunit régulièrement.
40	Développer des outils informatiques communs adaptés aux besoins de suivi de nos bénéficiaires et de nos collaborateurs, afin d'organiser l'information, la centraliser, de réduire le recours au papier, et augmenter notre efficacité.	Tous nos collaborateurs utilisent désormais une plateforme bureautique unique sur cloud hébergé en Suisse. Ils ont ainsi accès aux derniers outils bureautiques disponibles, quel que soit leur lieu de travail. Une plateforme unique gère également notre système qualité et la planification de nos équipes. Un dossier de suivi individuel (DSI) est déployé sur tous les foyers pour suivre tous les aspects de la vie de nos bénéficiaires (projet personnalisé, soins, thérapies, aspects administratifs). Il sera opérationnel de façon complète en 2018. Un ERP est mis en place grâce au soutien d'une fondation privée genevoise, et en collaboration avec Aigues-Vertes et Foyer Handicap.
41	Mettre en place des mesures permettant de réduire notre impact sur l'environnement, dans le domaine des bâtiments et infrastructures (consommation d'électricité, d'énergies fossiles, réduction des déchets) et en matière de mobilité (soutien à la mobilité douce, transports publics et vélos).	Les programmes d'isolation de nos bâtiments, de réduction de consommation d'énergie fossile (changement de chaudières, par exemple) se poursuit. Les abonnements TPG de nos collaborateurs sont encouragés. Des vélos électriques sont disponibles sur chaque site pour encourager la mobilité douce entre foyers et pour des rendez-vous professionnels.

42	Continuer à présenter des budgets équilibrés et réalistes, tout en tenant compte des contraintes externes.	Compte tenu des pressions financières fortes subies par notre fondation (compensation partielle des coûts salariaux décidés par l'Etat, réduction linéaire de subventions, réductions techniques comme Noria), les budgets présentés en 2017 et 2018 ne peuvent pas atteindre l'équilibre, et un modèle d'organisation différent sera sans doute nécessaire, avec une limitation des prestations.
43	Dégager des excédents de recettes dans les années où cela est possible, afin de réinvestir la part qui nous revient dans notre outil de travail.	Après des excédents en 2014 et 2015, les années 2016 et 2017 se concluent avec un déficit qui s'explique essentiellement par des diminutions de revenus en lien avec des décisions étatiques. Un excédent n'est donc plus possible pour le moment.
44	Suivre avec attention notre situation de trésorerie, afin de ne pas s'écarter des objectifs de maîtrise de nos liquidités.	Notre situation de trésorerie d'exploitation est tendue, en lien direct avec les points évoqués plus haut.
45	Continuer à œuvrer pour présenter à nos donateurs et partenaires des projets intéressants et innovants, qui puissent à la fois répondre aux besoins de nos bénéficiaires, et à leur intérêt.	Des projets sont financés ou engagés en 2017, qui ont reçu le soutien de généreux donateurs (Gradelle, Lancy, Tourbillon, ERP). D'autres arrivent (cabinet dentaire, appartements et places Minoteries/Vernets/Pinchat).
46	Mettre en place une activité plus structurée de collecte de fonds, qui permette un meilleur suivi de nos relations avec nos donateurs actuels, mais également une recherche de soutiens nouveaux pour nos besoins importants.	Le nouvel ERP installé en 2017 permettra en 2018 une meilleure information aux donateurs. Un site web revisité permettra également une meilleure visibilité de nos projets aux donateurs.

Recherche & Développement, Innovation

47	Mettre en place au moins quatre projets de recherche structurée pouvant apporter des améliorations dans la prise en charge des personnes polyhandicapées.	Un grand projet est lancé en 2017, animé conjointement par Clair Bois, Givaudan, et l'Université de Fribourg. Appellé PolyOlf, il porte sur l'analyse des possibilités de communication par le vecteur de l'olfaction pour des adolescents polyhandicapés, avec une démarche de recherche rigoureuse.
48	Organiser au moins deux journées thématiques en lien avec les développements scientifiques sur un aspect de la prise en charge des personnes en situation de handicap.	Le projet d'organiser une journée portant sur les nouvelles technologies et leur apport pour nos bénéficiaires est retardé et verra sans doute le jour en 2018 ou 2019.
49	Accueillir régulièrement des étudiants et chercheurs souhaitant développer des projets dans le domaine du polyhandicap ou de la gestion d'institutions sociales, afin d'apprendre de leurs découvertes et observations.	Un mémoire de Master of Advanced Studies en gestion sur le thème du «respect des rythmes et mobilisation au travail : le cas des séniors à Clair Bois» a été développé en 2016. En 2017, les bases de collaborations avec des étudiants de plusieurs universités et hautes écoles sont mis en place pour de futurs travaux de recherche en lien avec notre travail.

De nouvelles écoles!

Nos écoles qui comptent plusieurs décennies d'existence ont la nécessité d'évoluer et de s'adapter aux nouvelles réalités socio-économiques et à l'évolution des besoins des enfants que nous accueillons. En d'autres termes, elles se modernisent pour faire face aux défis contemporains en privilégiant la créativité, l'ouverture et la transversalité des idées et des savoir-faire.

Notre document de référence « Stratégie 2025 » en témoigne de la plus belle des manières !

Une ère nouvelle s'ouvre. Toutefois, ces nouveaux enjeux ne pourraient exister par eux-mêmes et c'est tout le sens du document « Stratégie 2025 » : il définit, oriente, clarifie l'action de tous les collaborateurs/trices au service des bénéficiaires. Il met en exergue le travail qu'il nous reste à faire pour faire progresser notre pratique et notre organisation.

A n'en pas douter, les deux écoles spécialisées de Clair Bois, par leur grande expérience, leur savoir-faire, sauront être des entités modernes en adéquation avec leur environnement et les besoins des enfants en situation de handicap. Des écoles innovantes qui privilégieront la créativité, la coexistence des actions et la réaffirmation des valeurs fondamentales de la Fondation Clair Bois.

Dès lors, 3 axes de travail principaux sont à promouvoir :

1 - Transdisciplinarité et partenariat entre les foyers pour mineurs de Chambésy et Lancy (Orientations 1 et 2 « Stratégie 2025 »)

Considérant que la transdisciplinarité génère des enrichissements mutuels entre les disciplines vers un objectif commun, sans morcellement ni juxtaposition des pratiques, Clair Bois-Chambésy et Clair Bois-Lancy s'engageront à développer ce concept dans leurs pratiques professionnelles. Elles s'y engageront dans les secteurs pédagogiques, éducatifs, thérapeutiques et de soins pour une meilleure efficacité de l'accompagnement.

Nos deux écoles s'inscriront dans un partenariat renforcé et mèneront, plus encore, des actions conjointes

afin d'assurer la continuité des prestations et le développement de méthodes pédagogiques communes.

Clair Bois-Chambésy et Clair Bois-Lancy ont mis en place progressivement un outil qui permet de mieux structurer les objectifs du projet personnalisé et leur suivi dans un cadre de référence nommé PER - EDISP (Plan d'Etude Roman pour les Enfants ayant une Déficience Intellectuelle Sévère/Profonde ou un Polyhandicap). Le PER - EDISP, issu de la pédagogie spécialisée, sera intégré au DSI (Dossier de Suivi de l'Individu) et améliorera nos pratiques mutuelles.

2 - Des écoles inclusives (Orientations 3 et 4 « Stratégie 2025 »)

La collaboration doit se renforcer avec le DIP et en particulier avec l'Office Médico-pédagogique afin de promouvoir des projets d'intégration et d'inclusion scolaire qui participent à la valorisation des rôles sociaux des élèves que nous accueillons.

Le partenariat pour une école inclusive se construit également avec les autorités communales. A relever, ici, que la commune de Chambésy et la ville de Lancy sont des partenaires essentiels dans cette perspective.





Au-delà de l'intégration ponctuelle des élèves de Clair Bois-Chambésy et Clair Bois-Lancy dans les écoles ordinaires, l'école spécialisée de Clair Bois-Lancy est également engagée dans un nouveau projet d'Ecole inclusive avec la ville de Lancy, par l'ouverture d'une classe adaptée pour nos élèves au sein-même d'une école primaire «les Marbriers». Ce projet, qui s'inscrit dans un horizon de 2 à 3 ans, le temps de la construction de la nouvelle école, donnera la possibilité aux élèves et aux enseignantes de vivre une véritable expérience au-delà des différences.

3 - Recherche et développement (Orientations 47 et 49 « Stratégie 2025 »)

Depuis plusieurs années, Clair Bois-Chambésy et Clair Bois-Lancy sont associés à différents programmes de recherche appliquée avec l'Université de Genève ou les HUG. Ces projets de recherche ont pour finalité d'améliorer la prise en charge des enfants, de développer de nouvelles pratiques et, enfin, de favoriser le développement bio-psycho-social de nos élèves.

Conscientes que la recherche peut être au service des enfants et des adolescents, les écoles de Clair Bois-Chambésy et Clair Bois-Lancy se sont données comme objectif de renforcer leur coopération avec l'université. Clair Bois-Lancy est actuellement dans un partenariat

ambitieux avec l'université de Fribourg et Givaudan. Ce projet prévoit sur 2018/2019 la conduite d'un programme de recherche visant à explorer le potentiel de stimulations olfactives pour des enfants et adolescents polyhandicapés à des fins de communication, d'apprentissage et d'aménagement de leur environnement. Cette recherche novatrice et sans précédent est soutenue par Givaudan sur le plan des compétences techniques et via un soutien financier.

Les quatre décennies d'existence des écoles de Clair Bois nous ont montré le chemin. C'est avec des valeurs fortes et généreuses partagées par l'ensemble du personnel, avec notre expérience et notre expertise, que nous saurons relever tous les défis qui nous attendent !

LES PRESTATIONS D'HÉBERGEMENT POUR LES ADULTES

2017 a été marquée par la construction et la mise en œuvre du « projet 5+2 », autrement dit le projet weekend. Fruit d'une réflexion inter-foyer, ce projet a été mis en œuvre sur l'ensemble de nos structures. Le foyer de Clair Bois-Pinchat nous en livre une description et un premier bilan. 2017, c'est également l'année de consolidation de notre foyer de Clair Bois-Gradelle qui a ouvert son dernier appartement et, tout en améliorant constamment son organisation, continue à tisser les liens nécessaires avec ses voisins et commence à tisser les liens avec la cité. Enfin, notre foyer de Clair Bois-Minoteries nous livre une réflexion sur le projet d'éducation structurée et un témoignage sur l'autodétermination.

Mise en place du fonctionnement

« projet week-end » à Clair Bois-Pinchat :

Le « projet week-end » s'inscrit dans une réflexion axée sur l'implémentation de la CDPH (Convention Internationale des Droits de la Personne Handicapée) au sein des institutions. Le développement de l'autodétermination, de la vie indépendante et de la participation devient la finalité de l'accompagnement.

Considéré comme une plateforme à part entière au service d'une intégration sociale, culturelle, sportive et de loisirs, le week-end constitue un élément du dispositif devant conduire à la participation et au respect des droits de la personne en situation de handicap. Le projet week-end est établi pour chaque personne accueillie au sein de la Fondation. En lien avec le projet personnalisé, il répond aux besoins de socialisation et d'inclusion de chacun particulièrement pour tout ce qui touche aux aspects culturels, aux loisirs et à la détente.

Il doit garantir la participation des résidents à des activités extérieures, une organisation adéquate en lien avec leur projet personnalisé, pour viser le développement des compétences sociales et des relations du résident avec les personnes de son environnement. Il valorise l'image sociale, la participation et l'autodétermination.

Le foyer Clair Bois-Pinchat a défini des modalités de fonctionnement : Pour chaque appartement, la responsabilité et l'organisation du week-end est assurée par un collaborateur, soutenu par le coordinateur pour la partie de gestion des ressources, en partenariat avec le responsable de projet personnalisé pour la transmission du projet week-end du résident et en lien les employés occasionnels pour l'encadrement et la mise en œuvre des activités.

La phase de mise en route étant faite, les premiers bilans déjà effectués nous ont permis de constater une meilleure stabilité des horaires en semaine, une amélioration du suivi des projets personnalisés, des interactions plus importantes entre les différents appartements durant les week-ends.

Ils ont également permis de mettre à jour les difficultés rencontrées telles que l'engagement important et nécessaire de collaborateurs pour travailler sur les weekends et également qu'une seule personne de l'équipe fixe de semaine n'est pas suffisante lié au nombre important de résidents présents. Nous devons encore améliorer la place des activités de weekend dans les projets personnalisés et les liens entre les acteurs.

Forts de ces bilans, la prise en considération des éléments importants qui en ressortent permettra en cette année 2018 de consolider ce dispositif en ouvrant la possibilité d'avoir deux collaborateurs d'appartement présents sur le même week-end, offrant un partage des tâches et responsabilités, une meilleure prise en compte des besoins et souhaits des résidents en lien avec leur projet personnalisé, des possibilités d'activités et sorties plus importantes.

Clair Bois-Gradelle – Consolidation et ouverture.

L'année 2017 a été, pour le foyer de Clair Bois-Gradelle, une année de poursuite des ouvertures et la mise en place de son fonctionnement. L'appartement 4 a ouvert courant avril 2017 et a progressivement accueilli de nouveaux résidents. Au 31 décembre 2017 23 bénéficiaires y résidaient sur les 24 places possibles. Les appartements du foyer sont complets depuis février 2018.

Les collaborations entre les différentes institutions du Nouveau Prieuré se sont intensifiées. Déjà initiées à la rentrée scolaire de septembre 2016, deux matinées par semaine d'éveil musical à destination des enfants de l'Espace de Vie Infantile (EVI) du Nouveau Prieuré et animées par un musicothérapeute engagé par la mairie ont lieu dans les locaux de Clair Bois et intègrent des résidents.

Divers évènements calendaires ont réuni les enfants de l'EVI, des personnes âgées de l'EMS du Nouveau Prieuré et nos résidents : la chandeleur, Pâques, l'Escalade,... Une grande fête du Printemps sur le thème de la guinguette a été organisée, invitant les familles des différentes institutions.



Chaque mois, une animation intergénérationnelle est organisée à tour de rôle par l'EMS, l'EVE ou Clair Bois. Des résidents de Clair Bois invitent des résidents de l'EMS pour un goûter, une activité.

Mais le foyer de Clair Bois-Gradelle s'ouvre aussi vers l'extérieur. La ludothèque de Chêne-Bougeries, inscrite dans un projet national de « jeu pour tous » a accueilli nos résidents et pour certains elle ouvre chaque semaine spécialement pour eux. Une classe de futurs Assistants Sociaux Educatifs a animé un samedi au Nouveau Prieuré, proposant près d'une vingtaine de stand pour le plus grand plaisir des résidents et des visiteurs. Cette expérience sera probablement renouvelée en 2018. Une résidente a participé aux ateliers proposés par la Chancellerie d'Etat sur la question de la participation.

Nos résidents ont pu aussi tout au long de l'année bénéficier des manifestations organisées en ville. Citons pour les plus marquantes la fête de la musique, les fêtes de Genève, l'Escalade. Certains ont soutenu régulièrement le HC Servette à la patinoire des Vernets. Enfin l'hiver a été l'occasion de pouvoir s'adonner aux joies du ski avec le tandemski en partenariat avec

la fondation just4smiles et au patin à glace avec un système adapté.

2018 sera l'occasion de poursuivre cette voie d'ouverture envers nos partenaires du Nouveau Prieuré, le quartier et plus largement la cité.

Nous allons ouvrir certaines de nos animations hebdomadaires aux résidents de l'EMS, réaliser des activités de gym au cycle de la Gradelle, des barbecues ouverts aux personnes du quartier seront prévus pour l'été. L'animation de la place du village du Nouveau Prieuré va elle aussi augmenter : accueil d'expositions, de spectacles.

2018 sera aussi l'occasion de faire le point sur notre organisation interne. Après bientôt 2 ans d'existence, nous avons encore à solidifier et mettre de la cohérence dans nos pratiques d'accompagnement.

Clair Bois-Minoteries : éducation structurée, participation et autodétermination.

Un projet important mobilise depuis octobre 2017

des représentants de tous les foyers Clair Bois au sein d'un groupe dénommé « formation éducation structurée » qui vise à conscientiser et récolter les besoins de formation continue des professionnels. L'éducation structurée pouvant se définir comme l'ensemble des méthodes et pratiques (par exemple TEACCH, ABA, PECs, etc.) dont le but est de donner des repères structurants qui aideront la personne en situation de handicap à mieux maîtriser son environnement et donc à améliorer son autonomie ainsi que sa communication.

Il y a un peu plus d'une année, un jeune homme, présentant des comportements défis importants avec auto et hétéro-agressivité a intégré l'un des appartements. Une grille d'observation a été mise en place afin de définir quand et dans quel contexte les comportements défis apparaissaient le plus fréquemment. Après analyse, l'environnement, les rituels et les stratégies éducatives ont été réadaptées pour lui éviter les temps d'attente, incompréhensibles pour lui.

Une fois le rythme pris et l'horaire intégré, des « objets symboles » ont été introduit sous la forme de mini personnages et « objets ludiques ». Dans un premier temps nous avons associé les objets correspondant à des activités connues (fauteuil roulant pour les promenades, ballon pour l'activité SportCo, etc.) pour qu'il puisse faire le lien entre objets et activités. Après cette phase d'apprentissage, d'autres objets ont été introduit afin de lui permettre d'anticiper des activités moins régulières (sorties pique-nique, visite médicale, etc.). Ces différents aménagements ainsi que la mise en place des objets symboles lui ont permis s'apaiser, de pouvoir s'intégrer et participer intégralement à la vie de l'appartement et de l'institution, de faire des demandes « calmement » et de s'adapter petit à petit aux changements que le quotidien lui fait rencontrer. L'éducation-intervention structurée permettra d'être intégré dans son appartement et d'y acquérir une certaine autonomie et une meilleure qualité de vie.

Concernant la participation et l'autodétermination, un projet d'un conseil de bénéficiaires pour les résidents des Foyers pour adultes est en cours d'élaboration. Ce conseil de bénéficiaire est un espace d'expression et de dialogue sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli le résident. C'est également un lieu de consultation et concertation. Il a pour vocation de favoriser des résidents à la vie institutionnelle. (Orientation 24 de la stratégie CB 2015). Ces concepts s'encrent dans les projets personnalisés et les pratiques éducatives quotidiennes au sein du foyer.

Voici le témoignage de Colin :

« J'ai 26 ans, et aujourd'hui j'ai moins besoin d'être protégé, je veux faire mes propres choix car je me sens responsable ; je sais ce dont j'ai envie et ce qui me fait du bien. Depuis plusieurs années, je passe beaucoup de temps avec mes amis : quand je suis avec eux je sens moins le poids du handicap, je suis moins soumis aux contraintes institutionnelles, et je découvre une liberté que je n'avais jamais connue jusque-là.

Pour moi c'est ça l'autodétermination: avoir le droit de repousser mes limites, découvrir le monde avec mes amis, construire des projets de voyage avec eux en étant le moins possible dépendant d'un accompagnant. Mes rêves d'évasion et de liberté, c'est ce qui me fait avancer ».

Ces deux situations d'accompagnement démontrent des besoins et envies spécifiques quant au niveau d'intégration et de participation sociale pour chacun des résidents. Ces concepts seront également le fil rouge de 2018 et les thèmes principaux des 10 ans du foyer des Minoteries en octobre 2018.

Enfin, le collectif des Minoteries, dans lequel le Foyer des Minoteries a trouvé et confirmé sa place, composé des différentes associations du quartier, poursuit ses activités d'animation. Les bénéficiaires sont devenus des « habitants », à part entière. Ils ont tissé des liens avec les habitants et commerçants du quartier.

Les centres de jour bougent....

Les centres de jour de Clair Bois représentent une offre riche et variée, ainsi qu'un dispositif important dans la mesure où il permet à des personnes habitant à leur domicile ou à celui de leurs parents de partager des activités dynamiques, valorisantes et inclusives, sans pour autant être hébergées au sein de nos foyers. De ce point de vue, il s'agit de structures ayant une grande importance dans une logique inclusive, d'autonomie, et de pleine participation.

De ce point de vue, 2017 aura été marqué par plusieurs projets importants. Tout d'abord, celui de préparation de l'ouverture d'un centre de jour de cinq places au sein de notre foyer de la Gradelle. Cette option, travaillée en 2017 devrait pouvoir, nous le souhaitons vivement, voir le jour en 2018, et permettre à notre foyer le plus récent d'offrir un nombre plus important et plus varié d'activités à nos résidents en hébergement, d'augmenter l'amplitude horaire de déroulement de ces activités, et d'enrichir encore les liens qui se tissent au sein du Nouveau Prieuré, avec les personnes âgées, jeunes enfants et adolescents présents sur le site.

Ajouter un centre de jour à notre nouveau foyer existant, c'est également permettre à des professionnels travaillant sur ces deux axes de prestations que sont l'hébergement et les activités de journée de croiser leurs regards, et d'amener de la vie et de la créativité dans un foyer qui commence doucement, après 18 mois de mise en place et de changements importants, à trouver un rythme de croisière.

L'efficacité d'un dispositif qui compte de l'hébergement et un centre de jour peut être observé dans les centres de jour existants, à Pinchat et aux Minoteries, qui auront été marqués en 2017 par une réflexion sur l'offre qui est proposée dans ces deux lieux, pour chercher à la rapprocher, notamment sur le plan des activités, des sorties et des camps. Ces liens, qui sont favorisés par une stratégie 2025 cherchant à décloisonner les activités des différents foyers, à assurer continuité et cohérence de celles-ci à travers la fondation, vont nous permettre dans les prochaines années de mieux valoriser le beau travail fait dans nos centres de jour.

En termes de beaux projets, l'année 2017 a été marquée par un nombre important d'activités qui se sont déroulées avec un fort dynamisme au sein des deux centres de jours. On pense notamment au partenariat riche qui a été créé avec Voix de Fête, et que nous évoquons à la page 22, lien qui nous permet de promouvoir la production artistique et la pleine participation de nos bénéficiaires du centre de jour des Minoteries, mais également celle de nos collaborateurs en emploi adapté, qui travaillent concrètement à l'installation de nos œuvres au sein du festival, ou celle de nos artistes de Pinchat, qui produisent et exposent des œuvres dans le cadre du festival.

A Pinchat, le centre de jour a continué à jouer son rôle. Tout d'abord en répondant au besoin d'une place d'urgence, ouverte et maintenue tout au long de l'année. Mais également en poursuivant les belles activités en lien avec la création artistique, le sport, les loisirs, dont vous trouverez une description en page 23.

Comme on le voit, l'offre de centre de jour bouge, stimule nos activités d'hébergement et d'ateliers, et doit se développer encore pour répondre au mieux aux engagements de la CDPH en matière d'autonomie et de libre choix des activités. C'est un challenge que nous voulons relever d'ici 2025.



Vers une valorisation accrue des compétences personnelles et professionnelles

La Fondation Clair Bois offre la possibilité à des personnes au bénéfice d'une rente AI ; c'est-à-dire dont la capacité de travail est réduite en raison d'une atteinte à la santé physique et/ou psychique, de travailler dans un des secteurs des Services Généraux (cuisine, administration, entretien, lingerie,...). Ces personnes, au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée (sauf de rares exceptions) perçoivent un salaire en fonction de leur capacité de production, de l'accompagnement nécessaire et des grilles salariales en vigueur.

Un aménagement de l'environnement de travail ainsi qu'un accompagnement spécifique en fonction des besoins sont organisés pour ces collaborateurs. Ils bénéficient également d'un projet individuel qui fixe les priorités de l'accompagnement et déterminent les enjeux personnels et professionnels.

La valorisation sociale des personnes, le développement de la confiance et des responsabilités professionnelles ainsi que l'insertion et l'autodétermination sont les axes majeurs de la philosophie de cet accompagnement.

Comme tout collaborateur, ces personnes ont la possibilité de se former professionnellement (en interne ou à l'externe), de faire reconnaître leurs savoir-faire (VAE, attestations de compétences INSOS), de prétendre à une évolution professionnelle (par exemple, la création

d'un poste de secrétaire médicale au sein d'un Foyer) et, parfois, d'intégrer le 1^{er} marché de l'emploi.

Valoriser ces personnes et leur travail, c'est aussi leur permettre, au vu de leurs compétences spécifiques, d'animer eux-mêmes des ateliers au sein des Foyers (langue des Signes, expression artistique,...) et de les accompagner dans la réalisation de ce projet ; ateliers dont peuvent bénéficier parfois l'ensemble des collaborateurs du Foyer.

En tant que Service de Formation et d'Intégration Professionnelle, notre mission est de valoriser les compétences personnelles et professionnelles de nos collaborateurs et de faire vivre l'inclusion et la cohérence sociale au sein même de notre entreprise.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation professionnelle soutenue par l'AI

Le secteur de la formation et de l'intégration professionnelle évolue et a été particulièrement actif en 2017.

Une soirée de parents pour nos apprentis

Clair Bois-Lancy a organisé la première soirée de parents à l'attention des parents et famille des apprentis du SFIP. Les objectifs de cette soirée : rencontre entre familles, professionnels et accompagnants de terrain ; visite de l'institution et des lieux d'apprentissage professionnels ; présentation des différents secteurs professionnels et des outils pédagogiques d'accompagnement. Cette soirée a été un succès tant dans la participation des familles que dans l'intérêt qu'elle a suscité.

Une nouvelle formation : employé en hôtellerie

La politique cantonale en matière de formation professionnelle s'est considérablement modifiée ces dernières années, en ancrant de nouveaux principes permettant de valoriser et d'accompagner la voie de l'apprentissage. Clair Bois-Pinchat a souhaité donner un nouvel élan au service socio professionnel en développant une



nouvelle formation d'employé en Hôtellerie (AFP et CFC). Entrer dans la démarche de créer une nouvelle formation, en sachant que nous ne pouvions offrir une formation complète (l'axe de certaines compétences techniques manquait) nous a permis de développer une stratégie de formation basée sur l'exigence d'une approche systémique. Cette dernière prend en considération : l'évaluation des besoins de notre clientèle cible, l'élaboration d'objectifs d'apprentissage quantifiables et/ou vérifiables, la création de et la conceptualisation de cette formation (son contenu et ses activités d'apprentissage, l'exécution de la formation et finalement l'évaluation de l'impact de la formation sur les connaissances acquises).

En septembre 2017 un apprenti a débuté sa formation duale d'employé en hôtellerie. Toutes les 6 semaines, il effectue un stage au Starling Hôtel pour une durée de 15 jours à 3 semaines, puis est de retour pour 5 à 6 semaines.

Des stages en entreprises durant la formation

Au cours de l'année 2017 plus de 34 stages dans le premier marché du travail ont été organisés dans les différents métiers que proposent Clair Bois-Lancy, Minoteries, Pinchat et Gradelle, sans compter les stages emplois pour les personnes ayant obtenu leur certification et des stages à l'interne pour les collaborateurs en emploi adapté. Les plus grandes demandes ont été dans les domaines de la restauration et de l'intendance.

Cette offre dans le cursus de formation nécessite le développement et le maintien constant d'un réseau d'entreprises partenaires. Des PME et des grandes entreprises du tissu économique genevois accueillent dorénavant nos apprentis. Ces stages représentent une expérience importante permettant notamment à nos apprentis d'atteindre les buts suivants: immersion dans le monde professionnel, prise en considération des impératifs d'une entreprise dans ses processus, mise en évidence de l'importance du travail en équipe et mise en pratique des connaissances acquises durant les années d'études.

Ces stages sont aussi très utiles aux formateurs pour évaluer la capacité de l'apprenti à évoluer dans un milieu différent. Dans la grande majorité des cas, ces stages se sont bien déroulés avec des résultats très positifs en ce qui concerne les évaluations, démontrant la qualité de la formation.

Jeunes diplômés du secteur socioprofessionnel... et après ?

L'année 2017 a aussi vu la fin d'un cycle d'apprentissages qui s'est déroulé dans le cadre des mesures de formation

(selon l'article 16 LAI). Sur l'ensemble de la Fondation Clair Bois, 8 personnes ont obtenu entre 2016 et 2017 une certification fédérale. Bien qu'étant fortement satisfaits de la réussite de ces parcours de formation, le service de la formation et de l'intégration professionnelle de la Fondation ne pouvait se contenter de laisser partir ces jeunes à la conquête d'un emploi sans préparation ni accompagnement. Connaissant leurs difficultés et leurs forces, il était évident que sans leur donner les moyens de réussir une intégration professionnelle, il serait peut-être compliqué pour eux d'aboutir à un travail sur le premier marché de l'emploi. Car c'est bien là le but ultime de notre dispositif de formation : permettre à ceux qui en ont le potentiel de s'intégrer socialement et de se situer au plus proche de la « norme ».

Mesurant les besoins de manière détaillée, il est apparu que ces jeunes auraient à se former à la recherche d'emploi (rédaction des CV, des lettres de motivation entraînant aux entretiens d'embauche, constitution d'un réseau, identification des plateformes offrant des emplois etc.). Il fallait en outre qu'ils se confrontent au premier marché de l'emploi. Même si la Fondation Clair Bois est aussi une entreprise sociale au travers de différents secteurs (cuisine, restaurant, service traiteur, lingerie-blanchisserie, conciergerie ou encore production vidéo) répondant à des impératifs de production, il est clair que l'accompagnement personnalisé que nous offrons peut avoir un effet « contre-productif ». Les adaptations nécessaires à l'évolution et au développement des jeunes peuvent produire un certain confort...

Par ailleurs, notre mandataire dans le domaine, soit l'Office de l'Assurance Invalidité, nécessite des indicateurs permettant de mesurer « le rendement » des personnes concernées. Une de nos réponses fut de développer des outils de mesure indiquant le pourcentage de « productivité », mais aussi de mettre en place un dispositif de stages en extérieur afin de « confronter » nos apprentis aux réalités du monde professionnel.

Dans la suite logique de ces réflexions, le secteur socioprofessionnel de la Fondation a donc proposé à l'OAI, une nouvelle mesure intitulée « mesure d'accompagnement en entreprise ». Organisée sur une durée de trois mois, elle intègre la formation à la recherche d'emploi ainsi que 2 mois de stage en entreprise extérieure. Ces places de stages sont choisies car elles peuvent potentiellement déboucher sur un emploi.

Le bilan est positif et la Fondation Clair Bois a ainsi initié un dispositif complet qui permet d'aller au bout de ses engagements et de répondre à sa mission d'intégration en réduisant les situations de handicap qui lui sont attribuées.

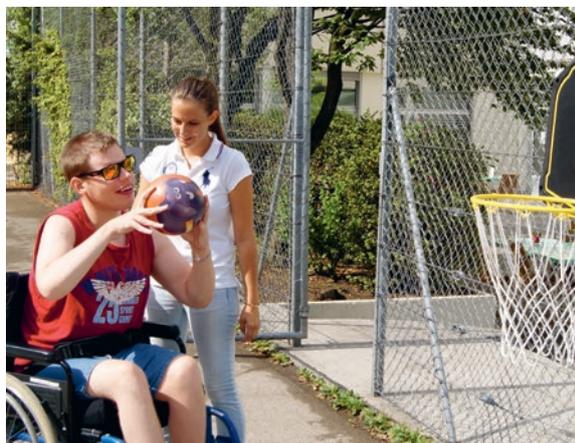
Des partenariats qui s'affirment

Dans le cadre de nos orientations stratégiques 2025, qui visent à structurer et offrir un plus grand nombre d'activités culturelles, sportives et de loisirs, un bel exemple de réussite est constitué par le partenariat entre le festival Voix de Fête et le Centre de Jour de Clair Bois-Minoteries. Ouvert depuis 2009, ce lieu offre aux bénéficiaires des activités éducatives, sportives, sociales et culturelles valorisantes.

Ces activités offrent la possibilité de créer, de produire, d'inventer, et ce notamment dans le champ artistique. L'ensemble du Centre de Jour, bénéficiaires et collaborateurs ont décidé de mettre leur énergie, leur motivation et leur créativité en commun et de répondre à la proposition d'un partenariat avec le Festival Voix de Fête. Ce festival qui offre une plateforme aux artistes francophones jeunes ou confirmés va fêter cette année sa 20^e édition à la promotion de la francophonie.

Il invite des artistes qui rassemblent toutes les nouvelles tendances et créations de la musique francophone actuelle. Au fil du temps, le festival est devenu incontournable de la scène genevoise. Il a reçu notamment ces dernières années des artistes tels que Stromaë, Vianney, Philippe Catherine, Arthur H., Da Silva, Big Flo & Oli et tant d'autres...

Le Centre de jour des Minoteries et le Festival voix de Fête ont un point commun, ils s'inscrivent tous deux dans un quartier populaire de la ville de Genève, Plainpalais.



A travers ce projet, le quartier de Plainpalais et le Festival nous donnent l'opportunité de répondre à notre stratégie Clair Bois 2025: participation, intégration et autodétermination. Notre implication majeure consiste à réaliser une pièce de décoration, principale, sous la forme d'une sculpture artistique. Cette œuvre est inspirée du graphisme et/ou de la thématique de l'édition annuelle du Festival. Placé au cœur des événements, l'œuvre peut être contemplée par tout un chacun.

Le service technique du foyer des Minoteries participe aussi activement à ce partenariat par la fabrication de mobilier industriel à base de palettes. Cette fabrication permet aussi aux collaborateurs en emploi adapté d'exercer et valoriser leurs compétences hors de l'institution.

Suite à notre première expérience en 2015, ce partenariat a vu naître une forêt d'instruments et leurs musiciens lilliputiens, un mur végétal aux gravures inspirées de l'art africain ou encore une guitare constituée de tous les lieux mythiques de Genève composés d'ombre et lumière.

Ce projet s'est étendu au cœur de notre fondation puisqu'aujourd'hui ce partenariat permet aussi d'exposer les œuvres de certains de nos artistes de Clair Bois-Pinchat.

Nous avons ensuite l'opportunité d'accéder gratuitement au Festival et profiter d'une musique et d'une ambiance stimulante et revigorante !





« Un partenariat qui montre l'engagement de Voix de fête dans la communauté genevoise, qui offre une voie, à nos bénéficiaires... »

Autre démarche d'accès à la culture et à la participation, notre rituel d'apéro-concerts ou d'expositions organisé à l'Espace Regards Croisés permet à la fois de faire découvrir des jeunes talents, singuliers ou non, à un public mêlant nos bénéficiaires des différents foyers, les habitants du quartier et des personnes, de plus en plus nombreuses, curieuses de passer le pas de notre lieu culturel.

Sport et handicap :

Dans tous nos foyers, mais particulièrement à Pinchat, nous proposons des activités sportives en complément des accompagnements thérapeutiques et d'Atelier. Le sport rime avec socialisation et engendre des effets positifs sur le comportement, l'équilibre corporel ; il procure aux bénéficiaires un sentiment d'accomplissement et de fierté.

Au-delà de la pratique sportive de haut niveau que met en lumière la participation de sportifs en situation de handicap aux Paralympiques, la pratique de l'activité physique et sportive est devenue une réalité pour toute personne en situation de handicap. Le sport, dans son acception commune, est défini comme une activité sociale compétitive ou non compétitive mettant en jeu la motricité et la corporéité de l'individu. En ce sens,

« Les seules limites qui existent sont celles que l'on s'impose ».

Les activités centrées autour du sport et proposées vont par exemple de la marche nordique, à la participation au marathon de Genève en joellette, à la natation en bassin avec des méthodes comme Halliwick, les sports collectifs retravaillés pour être accessibles, l'escalade, les arts martiaux. Une autre activité importante, le foot-fauteuil, dont plusieurs de nos bénéficiaires sont friands, a été mise en sommeil en 2017, l'association gérant cette activité ayant connu quelques difficultés. Nous espérons vivement pouvoir reprendre, en 2018, une présence régulière de nos bénéficiaires sur cette activité.

L'accompagnement se fait sur la base du respect, de l'écoute et des besoins fondamentaux de toutes personnes afin de garantir leur épanouissement.

« Les seuls murs vraiment impénétrables sont ceux dont on s'entoure soi-même ».

Luis Fernandez

Les thérapies au cœur du développement de la personne polyhandicapée

La mise en place d'un accompagnement thérapeutique prenant en compte la juste mesure des besoins spécifiques de ces enfants, futurs adolescents destinés à s'accomplir avec le plus de satisfaction, d'autodétermination et d'indépendance dans leur vie d'adulte doit être rigoureusement mis en place et entretenu tout au long de leur parcours de vie.

La personne polyhandicapée a besoin d'une prise en charge responsable et bienveillante sur le long terme par des professionnels formés.

Notre fondation offre une prise en charge thérapeutique soutenue auprès des jeunes enfants et adolescents en s'appuyant sur des professionnels issus des trois grands domaines de rééducation :

L'ergothérapie : avec son approche globale orientée sur l'activité.

La physiothérapie : propose une approche centrée sur le corps et la qualité de ses fonctions.

La logopédie : Touche les domaines de l'alimentation (déglutition mastication) et de la communication.

Pour être cohérent, il est important de travailler avec un modèle de **transdisciplinarité** au sein des différentes équipes et en particulier dans le pôle des thérapeutes.



La transdisciplinarité est la capacité du professionnel à enrichir sa propre discipline par celle des autres, sans perdre sa spécificité. Une collaboration étroite entre les différents intervenants est ainsi indispensable afin de garantir l'échange de savoir-faire et répondre, aux besoins de la personne polyhandicapée. Elle améliore significativement ses fonctions et son autonomie.

Les thérapeutes œuvrent ensemble en ayant la conviction que :

- L'importance de la précocité de la prise en charge est indéniable.
- L'apport d'une rééducation régulière et soutenue influence le développement et l'autonomie de la personne aujourd'hui, mais qu'aujourd'hui se travaille l'accès à l'autonomie et à la qualité de vie de demain.
- L'accompagnement dans le développement psychomoteur assisté permettra de limiter l'installation des déformations engendrées par une activité motrice pathologique. Cet accès à la motricité libérée est primordial.

Le développement psychomoteur et cognitif chez la personne polyhandicapée est très lent. Il ne s'arrête pas à 12, 18 ou 20 ans mais peut aller bien au-delà. Rien n'est jamais acquis, il faut travailler chaque jour pour conserver ce qui a été bien souvent durement atteint. De plus la personne polyhandicapée est influencée dans son développement, aussi par son parcours hospitalier auquel il doit faire face à certaines périodes de sa vie.

Il est important qu'un lien et une complicité entre les thérapeutes des différents Clair Bois trouve un espace pour travailler ensemble pour assurer la pérennité des potentiels mis à jour et pour fusionner leurs compétences au service du bien-être de l'épanouissement des personnes qui nous sont confiées. Nous sommes intimement convaincues que c'est ce que nous voulons vivre à Clair Bois pour l'Horizon 2025.

Développer, clarifier et former...

Les soins à Clair Bois, c'est un dispositif qui existe depuis l'origine de notre fondation, qui garantit la bonne santé de nos bénéficiaires, mais qui par définition, dans une institution sociale comme la nôtre, doit accompagner notre action éducative et d'accompagnement de nos bénéficiaires sans se substituer à celle-ci.

De ce point de vue, et en lien direct avec les orientations 16, 17 et 18 de notre stratégie 2025, nous avons travaillé intensément pour développer des partenariats intenses avec des experts, pour clarifier les rôles et responsabilités de chacun dans notre organisation, et pour former nos collaborateurs à des pratiques de soins fondamentales.

Les partenariats, tout d'abord. Notre fondation a travaillé de façon étroite avec INSOS-Genève et l'Ageoer, pour que les problématiques d'actes médicaux délégués dans nos institutions éducatives soient clarifiées et mieux prises en compte. Un travail important a été effectué par l'Ortra Santé-Social Genève, dont les deux faitières précitées font partie, pour fournir à la Direction Générale de la Santé (et plus spécifiquement au Service du Médecin Cantonal) ainsi qu'à la Direction Générale de l'Action Sociale un cadre précis sur les pratiques et les possibilités de délégations de certains actes médicaux effectués dans les institutions du handicap. Nous espérons que ce travail, engagé avec détermination par Clair Bois au sein de ces instances, amènera prochainement à une modification de la loi sur la santé, à l'instar de ce que pratiquent nos collègues vaudois, pour clarifier les rôles et responsabilités des professionnels non-soignants dans nos institutions.

Afin de limiter les risques et en l'attente de cette clarification, Clair Bois a été un acteur important de la mise en place de la collaboration entre INSOS-Genève et la Haute Ecole de Santé (HEdS), qui a fourni à un grand nombre de nos collaborateurs non soignants une formation intense et jugée très utile sur l'administration des médicaments à des personnes en situation de handicap.

Notre objectif, à terme, sera de développer ces processus de formation, à l'échelle de la fondation, afin de nous assurer que les professionnels disposent de savoirs appropriés et pertinents sur ces sujets importants,

tout en assurant une cohérence de dispositifs avec l'évolution attendue du cadre légal.

D'autres formations, développées en partenariat avec la HEdS seront vraisemblablement mises en place dans les prochaines années sur des sujets qui nous préoccupent, comme la détection de la douleur chez la personne en situation de handicap, la prévention des chutes ou le vieillissement.

Autre grande avancée de l'année 2017, le partenariat renforcé avec les HUG. Bien évidemment, nos équipes avaient, dès le début du projet HUG-Handicap, été très présentes pour améliorer les liens avec l'hôpital, mais en 2017, ces liens se sont encore renforcés. Par la présence régulière de professionnels des HUG dans nos locaux, pour des présentations aux parents, par exemple. Par une suivi beaucoup plus intense des hospitalisations et retours à Clair Bois de la part de nos équipes et de celles de l'hôpital. Et enfin, avec le démarrage du projet CHANGE (Coordination- HAndicap-Neuropédiatrie-GENève), qui vise à améliorer significativement la coordination des actions entre la pédiatrie et les institutions pour mineurs. Dans ce projet, par la nature même des handicaps que nous connaissons à Clair Bois, notre institution joue et va continuer à jouer un rôle central, les professionnels de nos foyers de Chambésy et de Lancy renforçant continuellement leurs liens avec les équipes de la pédiatrie.

Sur ce plan, les efforts des HUG dans le domaine du handicap, par le développement de projets et le soutien à la création de postes à la fois de médecin référent, et d'infirmiers référents handicap est à souligner et soutenir. Un grand merci à cette institution pour cet engagement affirmé pour notre cause.

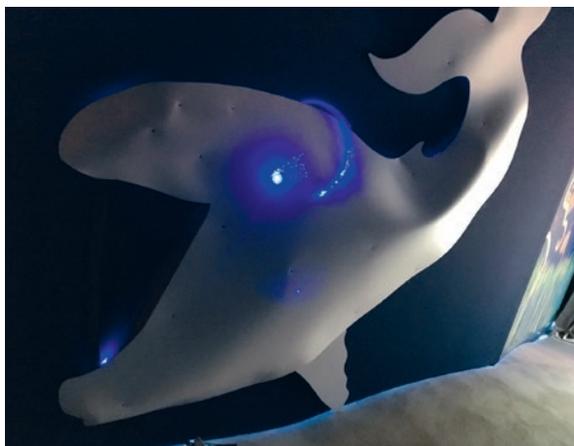
BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES, INFORMATIQUE ET ENVIRONNEMENT

Un an déjà ! Cela fait un an que nous vous parlons de l'ouverture de notre nouveau site de Clair Bois-Gradelle et de la fin des travaux de transformation du site de Clair Bois-Lancy. Ces bâtiments vivent à présent au rythme des saisons, avec les améliorations obligatoires nécessaires à un usage adéquat lié à notre fonction.

Respecter le fond, la forme et la fonction pour lesquels ils sont construits : le bien-être de nos résidents et de nos collaborateurs. L'air n'est pas toujours celui de la sérénité : parfois trop sec, trop chaud ou trop froid, il peut engendrer quelques secousses électriques que nous nous efforçons de transmettre à leurs concepteurs ; semaine après semaine, nous tentons d'améliorer le confort, le ressenti et la lumière afin de parvenir au niveau de satisfaction souhaité. Nous vous parlons également d'économies d'énergie : elles ont été appliquées au mieux dans nos autres foyers, sans négliger pour autant la rénovation d'éléments majeurs : des salles de bain sont créées, des isolations exécutées, des dalles consolidées. Chaque foyer a bénéficié d'améliorations, d'évolutions techniques ou esthétiques, de l'attention indispensable au fonctionnement de nos installations.

D'autres interventions contribuent à l'éveil de nos résidents, qu'elles soient sensorielles ou visuelles. Un aspect ludique non négligeable qui démontre que l'inventivité de nos collaborateurs peut encore en surprendre plus d'un : un couloir sensoriel avec une baleine lumineuse cotoyant une vache musicale en sont les témoins... Presque vivants, pour le bonheur des enfants de Clair Bois-Chambésy.

Notre site des Minoteries a subi lui, un lifting de dalle : élimination des rides et des creux, retendre sa structure, redessiner la douceur de la surface. L'opération est réussie avec un travail presque en douceur : merci à nos



ingénieurs et entreprises de leur considération et de leur respect, à la hauteur de nos demandes. Le foyer de Clair Bois-Pinchat lui, a connu la dernière étape d'amélioration du confort thermique des appartements de CB2 ; Cette étape supplémentaire nous permet de constater que ces améliorations sont au bénéfice de toutes et tous : nos résidents, nos collaborateurs, nos engagements d'économie d'énergie. Une prochaine phase importante, la rénovation du cabinet dentaire, situé à Pinchat, qui sera plus moderne, plus spacieux ; le partenariat engagé avec **la clinique dentaire universitaire et la DGAS** devrait aboutir prochainement et son ouverture est prévue pour l'automne 2018.

Pour toutes ces réalisations, ces améliorations, nous nous devons de remercier les gens qui y contribuent, qui nous aident financièrement, et le travail de ceux qui vont à la recherche de fonds pour nous aider à assumer ces projets. Mais, car il existe un mais, nos économies d'énergie sont jusqu'ici limitées au niveau des bâtiments !

La vie professionnelle prend son envol avec l'ère 2.0 : le numérique ne transforme pas la société, il l'équipe d'outils. Ces outils, mis en place tout au long de l'année, ont été un challenge qui doit se prolonger en 2018 : Boost, Abacus, DSI, Tipee et autres wifi sont un défi permanent pour nous aider à progresser.

Il a fallu tester, améliorer, corriger nos réseaux, augmenter nos câblages, mettre toutes nos antennes en fonction pour que ces nouveaux outils se mettent en place. La prochaine phase étant un autre défi : leur utilisation au mieux de leur application, par toutes et tous.

Les sautes d'humeurs des ondes, les arrêts fréquents, les redémarrages de système, les coupures de conversation sont autant d'apprentissage de ces instruments, encore mystérieux pour certaines et certains d'entre nous ; mais à l'usage, le premier constat reste le même : l'être humain, une fois son apprentissage terminé, en demande toujours plus.

Alors oui, nous surveillons les lenteurs, les arrêts, les départs : mais si, à chaque attente, nous prenons également un peu de temps pour relever la tête, pour discuter avec notre collègue, pour regarder évoluer nos résidents, pour partager notre quotidien, ces outils deviendront une force de travail et de réactivité.



Il ne s'agit pas forcément de parler de rendement, il s'agit de continuer encore et toujours à trouver le moyen de s'améliorer, en conservant les résidents au centre de notre attention.

Au-delà de ces considérations de réseaux, de ces nœuds d'ondes courtes ou ultra-courtes, de ces nuages virtuels qui stockent notre savoir et nos travaux, nous sommes obligés d'avoir un toit.

Ce dernier ne sera jamais virtuel, nos bâtiments nous abritent, il s'agit de rester vigilants et d'anticiper le futur de nos sites: les faire grandir est une image, mais elle nous montre que les prochaines années nécessiteront des investissements importants, des réflexions pour utiliser au mieux les surfaces à disposition, en adéquation avec des normes qui progressent et des lois qui évoluent sans cesse.

Et puisque nous parlons de toit, il en est un qui nécessite une certaine attention: celui de la Direction Générale.

Ce futur de notre Fondation est en cours d'étude et il s'agit cette fois de penser, concevoir, imaginer et étudier le futur de nos locaux administratifs. Pour ce projet, d'autres connections, d'autres réseaux vont devoir se relier et former un ensemble cohérent, participatif et interactif et ce, sur un seul site.

La projection de cette construction est un concept ambitieux, réunissant plusieurs Institutions Genevoises: Partage, le CSP, PRO, Trajets, Clair Bois et d'autres seront réunis sous un même toit, dans un futur de collaboration et de synergies à développer d'ici 2020; encore une fois, le soutien de nos donateurs ne saura jamais être assez remercié!

Le pilier de cette démarche est la réalisation d'une blanchisserie industrielle commune et résolument eco-responsable. Ce projet en commun doit, par relation de cause à effets, nous permettre de nous pencher sur une mutualisation de nos compétences, de partager nos savoirs et nos métiers, d'économiser nos deniers en travaillant ensemble.

Le projet Tourbillon, à Plan-Les-Ouates, futur hôtel des Institutions, commence à prendre forme sur plans, mais également sur le terrain: la construction avance, le ballet des grues et des camions est réglé et le béton coule à flot.

Une construction est solide dès sa base: notre Fondation reste une construction solide et chaque site, chaque étage, chaque année nécessite son lot d'interventions.

N'hésitons pas: rajoutons un an de plus à l'édifice! Notre vision de 2025 approche et se concrétise.

RESSOURCES HUMAINES

Le défi ressources humaines (RH) pour les années à venir est de répondre au développement conséquent d'une Fondation qui compte maintenant cinq foyers, tous avec leur propre histoire, et plus de 650 collaborateurs dans son ensemble. A ceux-ci, il faut ajouter environ 150 collaborateurs qui bénéficient au sein de notre structure soit d'une formation avec le soutien de l'assurance invalidité (AI) soit d'un emploi adapté.

Le service RH se positionne comme spécialiste en appui aux différents foyers de la Fondation pour assurer une vision et des pratiques homogènes et cohérentes tout en tenant compte des différentes réalités des foyers.

Revoir, remettre en question et harmoniser nos modes de faire, rendre les processus plus simples et plus efficaces afin de réduire la gestion administrative au profit de l'activité de conseil sont les objectifs à court terme.

Informatique

Janvier 2017 a vu la mise en place réussie de l'ERP Abacus, mutualisée avec Foyer Handicap et Aigues-Vertes, notamment pour la gestion des salaires. C'est un premier pas important dans la direction d'une gestion plus fluide de toutes les données du personnel de Clair Bois. Ce premier pas sera suivi par d'autres qui vont tendre à développer l'utilisation de ce logiciel pour les RH dans l'optique de fiabiliser et simplifier la gestion des données pour l'interne comme pour l'externe (statistiques, etc.).

Face au constat de la complexification toujours plus importante de la planification des collaborateurs à l'aide de notre logiciel, un groupe projet piloté par les RH a été mis sur pied en 2017. Le but est d'amener à une réflexion sur les attentes et les besoins organisationnels réels et d'alléger dans la mesure du possible la gestion parfois chronophage effectuée par les coordinateurs d'équipes.

Formation professionnelle

De concert avec les Fondations Ensemble, SGIPA, Aigues-Vertes, Foyer Handicap et Pôle Autisme, Clair Bois a commencé en 2017 un travail de recueil des besoins de formation et des ressources à disposition auprès de tous ses collaborateurs dans le domaine des troubles du spectre autistique et de l'éducation structurée. Dès l'année prochaine et sur la base des informations recueillies, des formations conjointes et adaptées seront mises sur pied en collaboration avec les fondations citées ci-dessus.

Taux d'absence

La formule de calcul des taux d'absences maladie et accident a été revue afin de répondre aux attentes conformes au contrat de prestations de l'Etat et également d'être compatible et comparable avec celle des autres organismes du secteur EPH. Le taux d'absence actuel de 7.98 %, calculés sur ces bases (maladie et accident) en 2017 est du même ordre que celui d'autres institutions similaires ou du secteur santé-social. Il permettra de mettre en place dès à présent un véritable benchmark et un suivi mensuel de la performance de Clair Bois dans ce domaine.

Santé au travail

Un certain nombre d'actions et de mesures ont été mises sur pied en 2017 dans les foyers suite au travail de recueil d'informations et d'analyse qui avait commencé auprès des collaborateurs dès 2015. Ces mesures sont principalement d'ordre organisationnel ou de formation et visent à améliorer l'environnement et les conditions de travail.

Taux d'absences en pourcentage par motif (pour les fixes, stagiaires et apprentis)

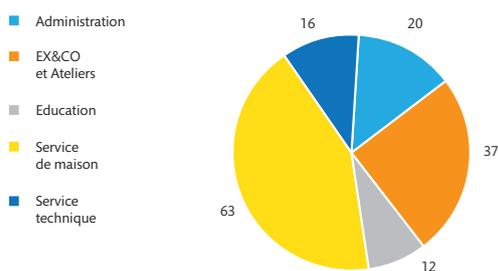
Motif	2017
Maladie	6.30%
Maladie pré-maternité	0.24%
Accident non-professionnel	0.91%
Accident professionnel	0.52%
Total	7.98%
Maternité	0.68%

Note: le motif pré-maternité n'ayant été pris en compte qu'à partir de mi-2017, il est sous-évalué.

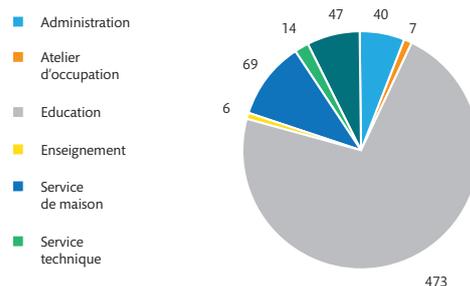
Ensemble des collaborateurs par statut et genre : au 31.12.2017

	Femmes		Hommes		Total	
	Personnes	EPT	Personnes	EPT	Personnes	EPT
Formations initiales AI	34	34	27	26.60	61	60.60
Collaborateurs en emploi adapté	43	28.10	44	31.90	87	60
Sous-Total	77	62.10	71	58.50	148	120.60
collaborateurs fixes	287	223.70	147	129.40	434	353.10
Auxiliaires	79	30.40	26	10.10	105	40.50
Emplois de solidarité	6	6	3	3	9	9
Stagiaires	44	43.40	15	15	59	58.40
Apprentis	33	33	16	16	49	49
Sous-Total	449	336.50	207	173.50	656	510
Total Général	526	398.60	278	232	804	630.60

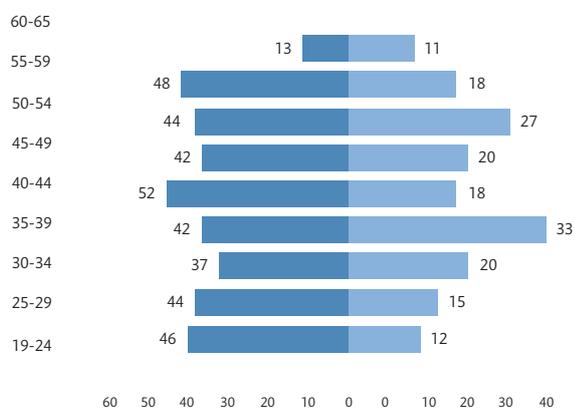
Répartition par secteur des collaborateurs en emploi adapté et en formation initiale



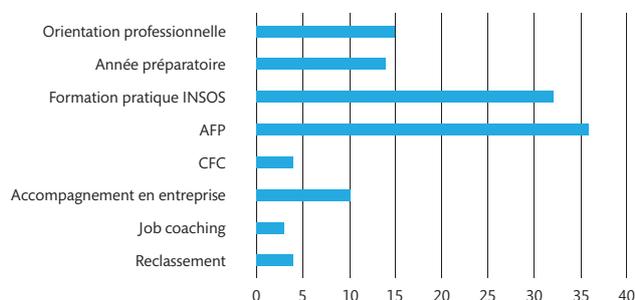
Répartition par secteur des collaborateurs fixes, auxiliaires, EdS, stagiaires et apprentis



Pyramide des âges collaborateurs fixes et auxiliaires, sans stagiaires ni apprentis



Formations dans le cadre de l'Assurance Invalidité (AI) nombre de personnes par mesure



Note : 118 personnes concernées par ces mesures en 2017, principalement des jeunes en orientation et en formation initiale

CITROËN JUMPY

UNLIMITED MISSIONS



« MONSIEUR ROBINSON ?
NOUS AVONS UN COLIS POUR VOUS. »

**3 ANS DE
GARANTIE**

CITROËN JUMPY

- TROIS VERSIONS XS – M – XL
- MODUWORK AVEC 4 M DE LONGUEUR UTILE
- HAUTEUR DE 1,90 M**
- PORTES LATÉRALES COULISSANTES MAINS LIBRES

business.citroen.ch

CITROËN préfère **TOTAL** * Le véhicule est garanti 3 ans ou 80'000 km (au premier des deux termes atteint). ** Disponible sur les tailles XS et M pour le fourgon et sur les tailles XS, M et XL pour le Combi.

PSA
RETAIL

PSA Retail (Suisse) SA
Route des Acacias 27
1211 Genève 26
Tel 022 308.01.11
www.citroen-geneve.ch

J'aime ma vie!

Le décor a changé mais le scénario est resté le même... La soirée annuelle organisée en faveur de la Fondation Clair Bois s'est déroulée cette année dans les salles très confortables et accueillantes des Cinéma Arena de la Praille. La foule habituelle était au rendez-vous pour découvrir en avant-première le film «The Battle of the Sexes» de Jonathan Dayton et Valérie Faris. Ambiance tennistique donc, pour voir le «match du siècle» qui a opposé la championne Billie Jean King (Emma Stone) à un ex numéro 1, Bobby Riggs (Steve Carell); mais surtout ambiance festive, amicale et généreuse pour cette soirée qui a permis de récolter plus de 210'000 francs destinés au foyer de Clair Bois-Minoteries.

Ce dernier, qui a été ouvert il y a bientôt 10 ans, accueille 24 résidents adultes et offre également 8 places en centre



de jour, sans compter des formations professionnelles pour environ 25 jeunes qui suivent un cursus de formation adapté. Il était devenu impératif de renouveler les équipements pour obtenir un meilleur confort, notamment acoustique, ainsi que faciliter la prise en charge lors des soins et de la toilette des personnes en situations de handicap. Ces travaux permettront de garantir un meilleur confort non seulement aux occupants mais aussi à tous les employés et le comité d'action est heureux d'y contribuer.

Mais le vrai moment émouvant de la soirée du 14 novembre 2017, le moment dont tous les spectateurs se souviendront longtemps fut la projection du court-métrage «de l'inconscience du temps» réalisé par l'atelier vidéo de Clair Bois Pinchat autour de la vie de l'un de ses résidents, Julien Gattone*. Julien nous a fait un cadeau inestimable en nous entraînant à sa suite dans une vie pas tout à fait comme les autres. Il a su convaincre ses parents et ses frères de nous apporter leur témoignage sur leur vie qui s'est organisée autour d'un intervenant inattendu: le handicap. A la joie d'avoir un nouveau fils, un frère, s'est rapidement ajouté l'inquiétude permanente de pas comprendre comment faire, comment réagir, quelle sera l'évolution, quels sont les progrès possible. Ils n'ont rien éludé du tsunami qu'ils ont ressenti mais nous ont prouvé qu'avec l'amour et la persévérance, mais aussi avec l'aide d'institutions telles que Clair Bois, on peut organiser pour toutes les personnes en situation de polyhandicap une vie qui vaut la peine et offre des surprises et des victoires chaque jour.

Et c'est d'ailleurs la belle conclusion que nous a offerte Julien avec sa dernière affirmation en forme de slogan qui a marqué durablement les esprits de tous les spectateurs: «J'aime ma vie!».

*Natalie van Berchem
Présidente du Comité d'Action*

* le DVD de Julien Gattone peut être obtenu au prix de 20.– à: magali.martin@clairbois.ch

Un résultat insatisfaisant

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation boucle son exercice sur une perte importante : CHF 727'132 cette année. Ce résultat est insatisfaisant, même si cette perte est inférieure à celle prévue au budget (CHF 914'000.-). La relative amélioration s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs, dont les principaux sont les suivants.

Tout d'abord, l'ouverture différée de plusieurs places dans notre foyer de la Gradelle explique une facturation et une subvention moins élevées que prévu. En contrepartie, les charges salariales du foyer ont été moins élevées elles aussi, certains engagements ayant pu être différés. Depuis janvier 2018, les 24 places sont ouvertes.

La maîtrise des charges a été particulièrement efficace et a permis de compenser assez largement la diminution des revenus. En effet, que ce soit sur le plan des frais de personnel comme des autres charges d'exploitation, notre exercice 2017 montre clairement la recherche constante de moyens de contenir nos dépenses. Cela a pu se faire en impactant le moins possible la qualité de notre prestation. Ce travail important doit ici être salué, car il témoigne de l'effort de tous les collaborateurs de la fondation pour garantir une gestion pertinente des dépenses, et leur souci du bien-être de nos bénéficiaires.

Quelques éléments exceptionnels ont impacté significativement le résultat d'exercice. Au nombre de ceux-ci figure notamment la restitution du montant de la réduction linéaire 2016, restitution décidée par le Grand-Conseil, vu le caractère juridiquement douteux de cette réduction.

Le chantier de notre foyer de Lancy nous a amenés à liquider comptablement certains éléments de l'ancien bâtiment éliminés dans le cadre de la rénovation et dont l'amortissement n'était pas encore terminé.

Ces opérations ont entraîné la comptabilisation de charges exceptionnelles de CHF 537'618 dans les comptes de notre foyer de Lancy.

L'année 2017 étant la dernière du contrat de prestations avec l'Etat de Genève, il est également l'heure de faire le bilan comptable des quatre années écoulées. Ce bilan de fin de contrat montre qu'après deux années de résultats excédentaires en 2014 et 2015, les années 2016 et 2017 ont été déficitaires, en conséquence d'une part des effets conjoints des investissements significatifs faits par Clair Bois pour répondre à la demande de nouvelles places et améliorer ses infrastructures (Gradelle et Lancy), et d'autre part de l'effet des réductions régulières de financement de notre institution par les pouvoirs publics (compensation partielle des annuités, déductions linéaires, etc.).

Ainsi, au terme des quatre années du contrat de prestations, le résultat cumulé montre une légère perte, que Clair Bois devra assumer au moyen de ses fonds propres, ce qui contraste fortement avec le contrat précédent, au terme duquel Clair Bois avait restitué à l'Etat environ deux tiers des excédents de recettes réalisés entre 2010 et 2013.

Il est à craindre que dans les prochaines années, une pression forte continuera à être exercée sur notre fondation, et plus généralement sur notre secteur d'activité. Les mesures d'économie décidées année après année devront faire place à un nouveau projet d'organisation permettant de faire face à ces enjeux, et à ceux d'une qualité maintenue comme d'une efficacité améliorée. C'est le défi que nous voulons relever pour les années à venir.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2017 AU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION CLAIR BOIS, LANCY

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Clair Bois, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance ci-joint n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Bureau du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Bureau du Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Bureau du Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but

d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle de la situation financière de votre fondation, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, en conformité avec les Swiss GAAP RPC. En outre, ils sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Bureau du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA, Société Fiduciaire

*Jonathan DADOUN
Expert-réviser agréé*

*Nicolas BIDERBOST
Expert-réviser agréé
Réviser responsable*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF	2017 CHF	2016 CHF
Actif circulant		
Liquidités	6 775'393	4 343'105
Titres		1 241'199
Débiteurs	2'560'601	3'914'739
Comptes de régularisation actif	1'375'304	3'484'966
	10'711'298	12'984'010
Actif circulant affecté		
Liquidités affectées	7'089'544	9'483'231
	7'089'544	9'483'231
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	52'439	56'136
Immobilisations corporelles	59'064'811	59'207'759
Immobilisations en leasing financier	59'685	87'217
Immobilisations incorporelles	133'365	62'483
	59'310'300	59'413'595
Total de l'actif	77'111'142	81'880'837

PASSIF	2017 CHF	2016 CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	2'518'383	4'613'835
Créanciers résidents	358'028	295'807
Engagements de leasing à court terme	39'856	36'090
Subventions d'investissement - produits différés	1'005'400	1'086'348
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat		
Provisions pour risques et charges	562'637	744'672
Comptes de régularisation passif	269'501	486'832
	4'753'806	7'263'584
Capitaux étrangers à long terme		
Engagements de leasing à long terme	16'943	51'127
Subventions d'investissement - part long terme	17'656'679	18'767'502
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat		380'850
	17'673'622	19'199'479
Capital des fonds		
Fonds affectés disponibles	2'427'684	5'402'316
Fonds affectés engagés	37'113'572	34'294'924
	39'541'256	39'697'240
Capital de la Fondation		
Capital versé	10'000	10'000
Capital libre	12'348'954	12'580'747
Capital lié généré	3'033'540	3'033'540
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-3'211	467'074
Résultat de l'exercice	-246'824	-370'827
	15'142'459	15'720'534
Total du passif	77'111'142	81'880'837

COMPTE DE RÉSULTAT

	Budget 2017 CHF	Comptes 2017 CHF	Ecart Comptes vs Budget	Comptes 2016 CHF
Produit des prestations				
Compensation des coûts intracantonales	9'712'900	9'195'720	-517'181	7'988'353
Revenus découlant d'autres prestations	4'618'032	4'691'661	73'629	3'790'283
Prestations de services, commerce et production	1'059'152	938'161	-120'991	907'627
Prestations de services aux bénéficiaires	55'650	55'627	-23	46'794
Revenus d'exploitation annexes	1'000'600	958'794	-41'806	1'033'924
Prestations au personnel et à des tiers	561'024	519'283	-41'741	525'705
Subventions cantonales DIP	14'239'001	14'451'623	212'622	14'230'319
Subventions cantonales DEAS	22'743'423	22'193'223	-550'200	20'171'843
Autres contributions	1'152'828	1'524'887	372'059	1'716'918
	55'142'610	54'528'978	-613'632	50'411'764
Charges de personnel				
Charges de personnel	-47'895'655	-46'383'109	1'512'547	-43'316'072
Autres charges d'exploitation				
Matériel médical d'exploitation	-87'000	-85'572	1 428	-94'898
Produits alimentaires et boissons	-1'439'500	-1'485'521	-46'021	-1'399'018
Ménage	-285'960	-341'158	-55'198	-351'953
Entretiens et réparations des immobilisations	-900'061	-1'125'492	-225'432	-966'875
Loyers et leasing	-616'714	-597'024	19'691	-581'461
Energie et eau	-742'138	-691'681	50'457	-639'596
Ecole, formation et loisirs	-441'600	-467'732	-26'132	-409'389
Bureau et administration	-1'290'580	-1'241'687	48'893	-805'925
Outillage et matériel pour ateliers	-60'835	-58'226	2 609	-48'827
Autres charges d'exploitation	-910'089	-964'312	-54'223	-1'144'492
	-6'774'477	-7'058'405	-283'928	-6'442'434
Amortissements				
Amortissements	-2'300'966	-3'045'279	-744'313	-3'013'624
	-56'971'098	-56'486'793	484'306	-52'772'130
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1'828'488	-1'957'815	-129'327	-2'360'366
Charges et produits financiers				
Charges financières	-27'623	-33'864	-6 241	-82'372
Produits financiers	90	8 571	8 481	34
	-27 533	-25 294	2 239	-82 338
CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION				
Charges hors exploitation	-2 400	-2 400		-2 400
Produits hors exploitation	133'821	162'685	28'864	141'189
	131'421	160'285	28'864	138'789
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles	-6 000	-763'434	-757'434	-616'839
Produits exceptionnels	6 000	371'047	365'047	634'342
		-392'387	-392'387	17'503
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS				
Dons et legs affectés		1'103'657	1'103'657	1'424'605
Utilisation des dons durant l'année en cours	50'000	138'151	88'151	227'044
Produits différés sur fonds affectés	759'626	1'349'928	590'301	974'628
Attribution au capital des fonds		-1'103'657	-1 103 657	-1'424'605
	809'626	1'488'079	678'452	1'201'672
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Avant répartition)	-914'974	-727'132	187'842	-1'084'740
Part revenant aux subventionneurs		480'308	480'308	713'913
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Après répartition)	-914'974	-246'824	668'150	-370'827

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2017 CHF	2016 CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-246'824	-370'827
Amortissements totaux	3'045'279	3'013'624
Produits différés sur subventions d'investissement	-1'083'209	-1'302'578
Valeur nette comptable des sorties d'immob. corporelles	571'139	0
Produits différés sur dons affectés	-1'349'928	-974'628
Utilisation de fonds affectés pour l'exploitation	-138'151	-227'044
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-380'850	-713'913
Résultat (avant variation du fonds de roulement)	417'456	-575'366
Variation des actifs circulants	4'705'000	-1'476'277
Variation des engagements courants	-2'312'160	4'471'709
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	2'810'295	2'420'066
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements immob. corporelles et incorporelles	-3'517'380	-9'349'622
Immobilisations financières	3 697	-9
Variations des liquidités affectées	2'393'687	5'165'860
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-1'119'996	-4'183'771
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des engagements de leasing	-30'418	-36'090
Financement provenant de fonds propres	-331'251	-94'822
Financement provenant de dons	1'103'657	1'424'605
Financement provenant des subv. d'investissement	0	2'623'520
Flux de trésorerie des activités de financement	741'989	3'917'213
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	2'432'288	2'153'509
Liquidités au début de l'exercice	4'343'105	2'189'597
Liquidités à la fin de l'exercice	6'775'393	4'343'105
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	2'432'288	2'153'509

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES 2017

VARIATION DU CAPITAL 2017	1 ^{er} janvier 2017	Attributions	Transfert de fonds internes	Utilisations	31 décembre 2017
Capital de la Fondation					
Capital versé	10'000				10'000
Capital libre					
Fonds de rénovation	2'548'931			-231'793	2'317'138
Réserve générale	3'300'000				3'300'000
Résultats reportés	6'731'816				6'731'816
Résultats cumulés sur la durée du contrat	467'074		-370'827	-99'458	-3'211
Résultat de l'exercice	-370'827	-246'824	370'827		-246'824
Capital lié généré : apport Chambésy	3'033'540				3'033'540
CAPITAL DE LA FONDATION	15'720'534	-246'824		-331'251	15'142'459
Capital des fonds					
Fonds affectés disponibles					
Fonds Surélévation et rénovation Lancy	2'058'043	164'604	-1'726'203	-50'074	446'370
Fonds Transformation Pinchat	361'588		-57'603		303'985
Fonds Gradelle	398'577	116'045	-101'559	-54'371	358'692
Fonds Création nouveaux foyers	1'145'727		-1'145'727		
Fonds en faveur de l'enfance	30'255		-9 650		20'605
Fonds « Vivre, apprendre et s'épanouir »	62'942	40'353	-5 757	-16'163	81'375
Fonds Fondation Alfred Kern	29'712	39'422		-7'543	61'591
Fonds Equipements	808'068	6 180	-602'999		211'249
Fonds Véhicules	16'393	1 000	-10'516		6 877
Fonds d'amélioration des cond. de vie	96'826		-77'982		18'843
Fonds Nouveaux locaux	59'205				59'205
Fonds Formation	1'389	22'000			23'389
Fonds PolyOlf		55'000	10'000		65'000
Dons affectés pour foyers	333'591	659'053	-212'141	-10'000	770'503
Sous-total	5'402'316	1'103'657	-3'940'138	-138'151	2'427'684
Fonds affectés engagés	32'194'924		6'268'576	-1'349'928	37'113'572
CAPITAL DES FONDS	37'597'240	1'103'657	2'328'438	-1'488'079	39'541'256
VARIATION DU CAPITAL 2016					
	1 ^{er} janvier 2016	Attributions	Transfert de fonds internes	Utilisations	31 décembre 2016
Capital de la Fondation					
Capital versé	10'000				10'000
Capital libre					
Réserve pour grands travaux	2'643'753		-94'822		2'548'931
Réserve générale	3'300'000				3'300'000
Résultats reportés	6'731'816				6'731'816
Part des subv. non dépensées	364'336		102'739		467'074
Résultat de l'exercice	102'739	-370'827	-102'739		-370'827
Capital lié généré : apport Chambésy	3'033'540				3'033'540
CAPITAL DE LA FONDATION	16'186'183	-370'827	-94'822		15'720'534
Capital des fonds					
Fonds affectés disponibles					
Fonds Surélévation et rénovation Lancy	6'921'840	58'400	-4'845'785	-76'412	2'058'043.05
Fonds Transformation Pinchat	513'291	243'230	-382'419	-12'514	361'588.16
Fonds Gradelle	2'872'284		-2'473'707		398'577.08
Fonds Création nouveaux foyers	1'145'727				1'145'726.63
Fonds en faveur de l'enfance	56'815		-26'560		30'255.17
Fonds « Vivre, apprendre et s'épanouir »	16'076	23'945		-14'360	25'660.69
Fonds « Charity Ball »	37'282				37'281.80
Fonds Fondation Alfred Kern		56'712		-27'000	29'711.65
Fonds Equipements	429'882	861'060	-405'856	-77'017	808'068.46
Fonds Véhicules	17'105	274		-986	16'392.84
Fonds d'amélioration des cond. de vie	96'826				96'825.80
Fonds Nouveaux locaux	59'205				59'205.00
Fonds Formation	5'431			-4'043	1'388.70
Dons affectés pour foyers	187'112	180'984	-19'795	-14'711	333'590.89
Sous-total	12'358'876	1'424'605	-8'154'121	-227'044	5'402'316
Fonds affectés engagés	24'407'399		8'762'153	-974'628	32'194'924
CAPITAL DES FONDS	36'766'275	1'424'605	608'032	-1'201'672	37'597'240

RÉPARTITION SECTORIELLE AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Chambésy CHF	Lancy CHF	Minoteries CHF	Pinchat CHF	Gradelle CHF	Direction CHF	Fondation CHF
Produit des prestations							
Compensation des coûts intracantonales	65'493	114'286	2'411'082	4'812'081	1'792'778		9'195'720
Compensation des coûts extracantonales							
Revenus découlant d'autres prestations	617'371	1'343'735	1'210'719	1'260'535	252'510	6 790	4'691'661
Prestations de services, commerce et production	144'638	64'247	238'579	427'798	62'899		938'161
Prestations de services aux bénéficiaires				43'328	12'299		55'627
Revenus d'exploitation annexes	100		525'484	433'210		2 907 528	3'866'322
Revenus prestations au personnel et à des tiers	29'093	93'759	195'359	155'213	38'196	7 662	519'283
Subventions cantonales du DIP	6'146'410	8'305'213					14'451'623
Subventions cantonales du DEAS		540'200	5'906'188	12'133'223	3'613'612		22'193'223
Autres prestations							
Autres contributions	71'757.88	151'748.32	342'216.26	656'100.21	256'821.00	46'243.63	1'524'887
	7'074'863	10'613'189	10'829'627	19'921'488	6'029'116	2'968'223	57'436'505
Charges de personnel							
Charges de personnel	-5'670'976	-8'700'133	-8'546'915	-16'362'210	-4'689'795	-2'413'080	-46'383'109
Autres charges d'exploitation							
Matériel médical d'exploitation	-10'580	-29'662	-10'014	-18'102	-17'189	-25	-85'572
Produits alimentaires et boissons	-70'355	-185'958	-456'652	-771'613	-15	-929	-1'485'521
Ménage	-26'826	-58'882	-80'130	-141'613	-27'839	-5'868	-341'158
Entretien et réparations des immobilisations	-96'108	-171'761	-204'220	-455'964	-163'610	-33'830	-1'125'492
Loyers et leasing	-15'901	-45'496	-188'549	-83'536	-96'883	-166'658	-597'024
Energie et eau	-67'444	-112'035	-107'986	-278'654	-110'228	-15'335	-691'681
Ecole, formation et loisirs	-14'959	-99'471	-71'461	-227 812	-54'029		-467'732
Bureau et administration	-547'104	-763'930	-554'130	-1'064'169	-996'176	-223 705	-4'149'215
Outillage et matériel pour ateliers			-17'716	-40'510			-58'226
Autres charges d'exploitation	-331'989	-188'040	-119'741	-192'115	-105 663	-26 764	-964'312
	-1'181'267	-1'655'235	-1'810'598	-3'274'088	-1'571'632	-473'112	-9'965'933
Amortissements							
Amortissements	-204'053	-753'113	-665'391	-884'554	-472'931	-65'237	-3'045'279
	-7'056'297	-11'108'481	-11'022'905	-20'520'851	-6'734'358	-2'951'429	-59'394'321
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18'566	-495'292	-193'277	-599'364	-705'243	16'794	-1'957'815
Charges et produits financiers							
Charges financières	-499	-1 143	-3 101	-3 036	-248	-25'837	-33'864
Produits financiers			2			8 568	8 571
	-499	-1 143	-3 098	-3 036	-248	-17'269	-25'294
Charges et produits hors exploitation							
Charges hors exploitation						-2 400	-2 400
Produits hors exploitation	7 428	32'186	27'802	62'047	30'582	2 640	162'685
	7 428	32'186	27'802	62'047	30'582	240	160'285
Charges et produits exceptionnels							
Charges exceptionnelles	-14'067	-576'706	-70'686	-10'514	-9'749	-81'711	-763'434
Produits exceptionnels	24'475	39'088	76'833	151'700	23'485	55'467	371'047
	10'408	-537'618	6'146	141'186	13'736	-26'244	-392'387
Variation du capital des fonds							
Dons et legs affectés	38'453	155'252	246'972	99'631	116'045	447'304	1'103'657
Utilisation des dons durant l'année en cours		79'896	892	2 300	55'063		138'151
Produits différés sur fonds affectés	73'904	452'663	331 002	230'354	210'304	51'701	1'349'928
Attribution au capital des fonds	-38'453	-155'252	-246'972	-99'631	-116'045	-447'304	-1'103'657
	73'904	532'559	331'893	232'654	265'367	51'701	1'488'079
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Avant répartition)	109'807	-469'309	169'465	-166'512	-395'806	25'223	-727'132

RAPPORT DE PERFORMANCE

Unité	Clair Bois Chambésy		Clair Bois Lancy		Clair Bois Minoteries		Clair Bois Pinchat		Clair Bois Gradelle		Direction générale		Total Fondation		
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
Places exploitées															
Ecoles	Nombre	30	30	40	40									70	70
Résidences	Nombre					24	24	52	52	20.83	6.4			96.83	82
Centres de Jour	Nombre					8	8	16	15.9					24	24
Ateliers	Nombre			11.0	10.3	20.3	20	36	36	4.8	0.2	1	1	73	68
Accueil hôtelier avec encadrement	Nombre					5	5							5	5
Total		30	30	51	50	57	57	104	104	26	7	1	1	269	249
Bénéficiaires de prestations															
Elèves des écoles	Nombre	33	30	37	36									70	66
Résidents du Home	Nombre					24	50.3	51	20.3	6.2				95	81
Bénéficiaires Centre de Jour	Nombre					10.5	18.5	18.7						29	29
Collaborateurs en emploi adapté	Nombre					24.1	40.8	40.5	4.1	0.1	1			81	76
Locataires	Nombre					2.0	3.6							2	4
Formations professionnelles	Nombre			12.9	13.5	19.2	15.3	20.5	14.4	3.7				56	43
Total				59	60	81	78	130	125	28	6	1	1	333	299
Journées d'exploitation															
Externat Ecole	Jour	1 500	1 720	3 376	3 798									4 876	5 518
Internat Ecole	Nuit	4 156	4 879	5 799	6 080									9 955	10'959
Résidence	Jour					7 892	7 548	15'685	15'982	6 157	1 771			29'734	25'301
Centre de Jour	Jour					1 699	1 683	2 689	2 848					4 388	4 531
Collaborateurs en emploi adapté	Heure			12'785	13'032	32'714	32'205	45'306	40'718	5 299	189	1 619	1 610	97'723	87'754
Formations professionnelles	Jour			2 372	2 688	4 076	3 032	3 285	2 040	392				10'124	7 760
Collaborateurs (Equivalent plein temps)															
Administratif	Nombre	2.00	2.00	3.05	2.86	2.40	2.49	4.20	3.60	2.40	1.04	14.48	13.32	28.53	25.31
Socio-éducatif	Nombre	33.72	34.92	54.17	55.45	44.61	45.75	95.59	98.08	37.42	13.75	1.14	0.75	266.65	248.70
Hôtelier et Entretien	Nombre	6.80	6.20	10.34	10.33	15.52	15.43	23.35	24.23	2.30	0.73	1.25	1.25	59.56	58.17
Emplois de solidarité	Nombre					3.00	2.71	6.00	5.75					9.00	8.46
Sous-traitance entretien	Nombre														
Stagiaires, apprentis, civilistes	Nombre	8.66	9.06	10.65	14.14	25.49	29.87	55.71	51.59	11.16	3.33	0.08	-	111.75	107.99
Remplaçants et vacataires	Nombre	7.36	7.21	5.29	9.04	10.02	6.68	14.57	11.49	7.52	1.49	-	0.75	44.76	36.66
Total	Postes	58.54	59.39	83.50	91.82	101.04	102.92	199.42	194.74	60.80	20.34	16.95	16.07	520.25	485.28

Les chiffres sont des moyennes annuelles.



La discipline conduit à la performance.

La lutte suisse exige constance et régularité.
Des caractères fondamentaux nécessaires
à la réalisation de nos objectifs.



LISTE DES DONATEURS

Notre gratitude va à toutes les personnes, institutions, autorités ou entreprises qui pensent à Clair Bois, que ce soit au travers d'un geste, d'un don modeste ou autre soutien financier.

Nous ne pouvons citer tous ces généreux donateurs, mais tenons à mentionner les plus importants.

Madame Dina Al Sheikh
M. et M^{me} Willem Bas Rijke
Monsieur Jean-Marc Bocard
Madame FrançoiseBoehlen
M. et M^{me} Arnaud Boetsch
Madame Marion Bonnard
Madame Armando Broggin
M. et M^{me} Jörg Burgin
M. et M^{me} Dante Canonica
Madame Geneviève Cartier
Monsieur Luciano Cavecchia
M. et M^{me} Philippe Chandon-Moët
Madame Corinne Chaponnière Meyer
M. et M^{me} PhilippeChareyre
M. et M^{me} Louis Christin
M. et M^{me} Philippe Cornu
Madame Marie-Bénéfite de Fondelle
M. et M^{me} Claude Demole
Monsieur Jean-Blaise Eckert
Monsieur Luc Estenne
M. et M^{me} Tom Etienne
M. et M^{me} Robert Favarger
M. et M^{me} Charles Firmenich
M. et M^{me} Philip Firmenich
M. et M^{me} Olivier Fulconis
Monsieur Michel Gallet
Madame Fabienne Gautier
M. et M^{me} Richard Gautier
M. et M^{me} Bernard Grobety
Madame Gisèle Guillot
M. et M^{me} Pierre-Yves Gunter
M. et M^{me} Jean-Pierre Huber
Monsieur Walter Infanger
Docteur Hans-Peter Carl Joho
M. et M^{me} Zoltan Kacsoh
M. et M^{me} Pierre Keller
M. et M^{me} René Keller
M. et M^{me} Philippe Kern
Monsieur Daniel Kilbert
Madame Anita Kubel
Madame Sophie Labarraque
Madame Adrienne Lautric
Monsieur Loïc le Guisquet
Monsieur Thierry Lombard
Madame Béatrice Lombard
Monsieur et Madame Filipe Lucio
Madame Raymonde Mayer
M. et M^{me} Sami Moussa
M. et M^{me} Jean Naef
M. et M^{me} Jean-Pierre Naz
Monsieur Alfred Necker
M. et M^{me} Paul Olivier
M. et M^{me} Yves Oltramare
M. et M^{me} Alexandre Oltramare

Madame Monique Oltramare
M. et M^{me} Marc Pellat
Monsieur Yvan Pellat
Madame Anne Petitpierre
Madame Andrée Piazza
M. et M^{me} Guillaume Pictet
M. et M^{me} Nicolas A. Pictet
Madame Anne-Marie Pictet
M. et M^{me} Daniel Pometta
Madame Christiane Rey
M. et M^{me} Jean-Bernard Rondeau
Monsieur Pierre Schucany
Monsieur André Schumacher
M. et M^{me} Thomas Staehelin
Monsieur Jean-Claude Tochon
M. et M^{me} Bernard Tracewski
M. et M^{me} Henri Turrettini
M. et M^{me} Costin van Berchem
M. et M^{me} Antoine van Colaen di
Rovasenda
M. et M^{me} Thierry Vandeventer
M. et M^{me} Dietmar Voelker
Monsieur Marc Waltenspuhl
M. et M^{me} Gérard Wertheimer
M. et M^{me} Philippe Ziegler
M. et M^{me} Jean-Marc Zurbriggen

AgriFrance S.A.
Association Aurélien
Barclays Bank (Suisse) SA
Cargill International SA
CCCG SA
Comité d'action de la Fondation Clair Bois
DECALIA ASSET MANAGEMENT SA
1875 FINANCE SA
Amir Rasty & Filles
Atelier d'Architecture 3BM3
Banque Pâris Bertrand Sturdza
Di Chiara SA
Etude de Mes Bernasconi et Terrier
Fondation Alfred et Eugénie Baur
Fondation Alfred Kern
Fondation Arthur et Marguerite Lozeron
Fondation Charles Curtet
Fondation de Bienfaisance du Groupe
Pictet
Fondation Francis Guyot
Fondation Hans Wilsdorf
Fondation Johann et Luzia Graessli
Fondation Müller-Beuret
Fondation Odéon
Fondation Philanthropique Famille
Firmenich
Fondation Sanfilippo Suisse
Fondation Valéria Rossi Di Montelera

Frédérique Constant
Freemont Management SA
Givaudan Suisse SA
HSBC
Manuel Bouvier
MKS Finance SA
Mont Cervin Palace
North Atlantic Trust
Novea Consulting AG
Piaget, joailler
PRIBAN SA
Procter & Gamble Europe SA
Richemont International SA
Rotary Club Genève Palais Wilson
Servette FC
Valmont SA

Commune de Collonge-Bellerive
Commune de Laconnex
Commune de Lancy
Commune de Plan-les-Ouates
Commune de Vandoeuvres
Commune de Veyrier
Ville de Carouge
Ville de Genève

STRUCTURES

Fondation Clair Bois

Direction générale

Chemin de Vers 1
1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 884 38 80 – Fax 022 884 38 99
clairbois@clairbois.ch
www.clairbois.ch
CCP 12-500-6

Nous tenons à remercier nos annonceurs,
l'imprimerie Chapuis pour leur soutien qui
nous a permis de réaliser ce rapport d'activité.

Clair Bois-Chambésy

Chemin William-Barbey 20

1292 Chambésy
Tél. 022 758 16 15
Fax 022 758 02 10
chambesy@clairbois.ch

Clair Bois-Lancy

Avenue du Petit-Lancy 7

1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 14 70
Fax 022 879 14 90
lancy@clairbois.ch

Clair Bois-Gradelle

Chemin du Pré-du-Couvent 3b

1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 58 00
Fax 022 869 58 99
gradelle@clairbois.ch

Clair Bois-Minoteries

Rue des Minoteries 11

1205 Genève
Tél. 022 322 85 00
Fax 022 322 85 99
minoteries@clairbois.ch

Clair Bois-Pinchat

Chemin Baumgartner 5

1234 Vessy
Tél. 022 827 89 50
Fax 022 300 30 74
pinchat@clairbois.ch



